

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 24

MONTREAL, LE LUNDI 31 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Jean Allaire, le Manning du Québec?

Gilles Lesage

Inc capable de faire sien le concept «confédération-niste» mis de l'avant par M. Jean Allaire, en décembre dernier, l'ex-député libéral Jean-Guy Saint-Roch a fait faux bond au nouveau parti de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Le député de Drummond demeurant donc indépendant, on se demandait quel collègue ministériel ferait défection pour devenir le premier porte-parole des libéraux dissidents à l'Assemblée nationale. Un autre député de l'arrière-ban, M. Yvon Lafrance, d'Iberville, vient de se porter volontaire pour cette «troisième voie» dont on se demande de plus en plus où elle mène au juste.

Parti centriste, répète le signataire du programme constitutionnel du PLQ qui porte son nom, l'ADQ veut empêcher la polarisation entre un parti gouvernemental usé qui renie ses engagements et le Parti québécois qui ferait sombrer le Québec dans l'aventure séparatiste. Pour M. Allaire et ses ouailles, il faut d'abord remettre de l'ordre dans la maison avant de prendre des décisions irréversibles. Et s'il faut passer par la souveraineté, on ne saurait la dissocier de l'indispensable association. La passion et la notoriété en moins, ce discours ressemble fort à celui que M. René Lévesque tenait entre 1967 et 1968, entre son départ fracassant du PLQ et la fondation du PQ. Ne s'est-il rien passé depuis un quart de siècle?

La question s'impose d'autant plus que le premier député du groupe Allaire-Dumont, enfin tiré de la pénombre qui heurte les «backbenchers», est contre le statu quo et en faveur d'un nouveau Canada des régions, mais sûrement pas souverainiste, avec ou sans trait d'union. Il va même jusqu'à souhaiter l'élection du Reform Party, qui trace la voie en préconisant une régionalisation radicale à laquelle le Canada devra se résoudre, tôt ou tard. S'agit-il de la «communauté des communautés» qu'entrevoit l'ancien premier ministre Joe Clark, il y a 15 ans? Jean Allaire serait-il le Preston Manning du Québec? L'ancien président de la commission juridique du PLQ sourit: si le fondateur du Reform veut venir nous aider, il est le bienvenu...

Allez y comprendre quelque chose. D'un côté, un MSA recyclé à la sauce de 1994, de l'autre un coup de chapeau à un «preacher» albertain qui est régionaliste, certes, mais pour qui la seule évocation de la «partition» canadienne est une calamité invraisemblable. Avec M. Allaire hier, avec M. Lafrance aujourd'hui, le nouveau parti n'est-il pas en train de s'installer courageusement entre deux chaises, au lieu de s'imposer comme la voie «alternative», si mal nommée d'ailleurs? Alors que tout le monde souhaite que l'élection imminente contribue à dénouer l'impasse qui menace, l'ADQ semble devoir accrédi-ter et accentuer la confusion des esprits.

Le nouveau parti n'est-il pas en train de s'installer entre deux chaises?

Il est bien évident qu'un grand nombre de Québécois ne sont pas prêts ou ne veulent pas se brancher de façon définitive. Il est bien possible que, pour ces indécis, ces discrets et autres inquiets, la nouvelle ADQ représente une voie mitoyenne, une ouverture d'espoir et de confiance. D'autant qu'elle est, pour l'heure, formée en bonne partie de jeunes militants libéraux qui ont été bernés par le gouvernement Bourassa, en août 1992. Mais, justement, il semble y avoir un monde entre ce que préconise l'ex-président de la commission jeunesse du PLQ, Mario Dumont, et les aspirations «régionalistes» du député Lafrance.

Les «confédérationalistes» déçus de M. Bourassa, les libéraux dépités du statu quo de M. Johnson, se rejoignent probablement sur un autre point névralgique: la nécessité de ne rien brusquer et de faire des choix éclairés avant d'engager l'avenir de façon irrémédiable. Fort bien, mais ils arrivent bien tard dans un décor dressé depuis belle lurette par les deux titans et qui ne laisse pas beaucoup de place à l'avant-scène pour les empêcheurs de tourner en rond à deux. Plus les mois passent, d'ailleurs, et plus l'échéance se rapproche, plus on a l'impression qu'il n'y en aura que pour le PLQ et le PQ.

C'est ainsi que, par exemple, l'Equality Party s'est effondré et que son chef fondateur, le député Robert Libman, a tenté en vain de réintégrer le giron libéral. C'est ainsi que, en dépit de leur tiédeur envers M. Johnson ou M. Parizeau, les nationalistes dits modérés se rallient les uns après les autres autour de la bannière libérale ou péquiste, selon leurs affinités. Quand arrive l'heure d'une bataille qui peut être décisive, les belligérants n'ont pas d'autre choix que de se ranger derrière l'un ou l'autre chef, qu'il leur plaise ou non.

Les sondages laissent d'ailleurs entrevoir cette polarisation électorale, pour l'instant au net avantage du PQ, malgré la faible popularité de M. Parizeau. Au point qu'au lieu de se maintenir ou de croître, la cote du groupe Allaire-Dumont a baissé au cours des récentes semaines. Comme si, après avoir voté massivement pour le Bloc à Ottawa, les Québécois étaient prêts à porter un jugement sévère sur le gouvernement Bourassa-Johnson sortant. Sans pour autant, n'en déplaise au triomphant président péquiste, préjuger d'un éventuel référendum sur la souveraineté.

Dans l'état actuel des choses, il faudrait que le nouveau parti concentre ses forces dans quelques régions-cibles pour espérer faire une bonne percée, comme les créditistes, à Ottawa il y a 30 ans et à Québec en 1970. Avec des appuis disséminés partout, et voulant faire campagne sur l'ensemble du territoire, l'ADQ risque de disperser ses énergies et de constituer une formidable force de nuisance. Sans atteindre ses propres objectifs, si diffus et nuancés soient-ils.

LE MONDE

Jirinovski apporte son appui aux Serbes
PAGE A 5



LES ACTUALITÉS

Vaudeville politique dans le comté de Sauvé
PAGE A 4

L'ÉCONOMIE

Air-Canada-PWA: rendez-vous au-dessus du Pacifique
PAGE B 2



La paix remise sur les rails

Après le tête à tête fructueux de Davos, Arafat et Peres se donnent rendez-vous au Caire

D'APRÈS AFP ET REUTERS



PHOTO AP

Aurait-on cru jamais voir une scène pareille? Oui, il s'agit bien du leader de l'OLP, Yasser Arafat, qui marche en tenant par la main le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres. Les deux hommes se sont rencontrés ce week-end à Davos, en Suisse, à l'occasion du Forum économique mondial. Leur rencontre a permis de relancer les discussions sur l'application de l'entente de principe sur Jéricho et Gaza.

Davos — Signaux mélangés dans les neiges, hier, au sommet économique de Davos où la diplomatie mondiale se déploie en parallèle.

Tandis que le chef de l'OLP Yasser Arafat et le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres faisaient en public un touchant numéro de concorde mutuelle rappelant l'histoire de leur rencontre de septembre dernier, les discussions entre l'OLP et Israël se poursuivaient pour une deuxième nuit consécutive sans que ne soient apparemment réglés les derniers problèmes faisant obstacle à la signature d'un accord final sur l'autonomie palestinienne. Finalement au début de la nuit, on annonçait un prochain rendez-vous — encore un — dans une semaine au Caire.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat, ont donc convenu, cette nuit, de se revoir dans une semaine au Caire pour tenter de mettre au point un accord sur l'autonomie palestinienne à Jéricho et dans la bande de Gaza.

Cette annonce d'une nouvelle rencontre est intervenue après deux jours d'intenses discussions entre les deux hommes à Davos, en Suisse.

Après que M. Arafat et le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa eurent affirmé qu'un accord final serait signé très bientôt, des responsables de l'OLP présents à Davos refroidissaient l'atmosphère, plus tard dans la journée, déclarant qu'en réalité «rien n'avait été réglé».

M. Arafat avait déclaré, après la première série de discussions, que les deux parties étaient «très, très» proches d'un ac-

VOIR PAGE A 8: PAIX

Les petites entreprises utilisent de plus en plus le français

L'Office de la langue française trace le portrait linguistique des entreprises de moins de 50 employés

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

En nette progression depuis cinq ans, le français est la langue de travail utilisée aujourd'hui dans plus des deux tiers des petites entreprises québécoises.

Intitulée «Portrait linguistique des entreprises de 10 à 49 employés au Québec», une recherche menée par l'Office de la langue française tend à démontrer que 68% des employés de la petite entreprise utilisent «généralement» le français, qui est par ailleurs la «principale» langue de travail de 85% de ceux-ci.

Réalisée en 1993 auprès des dirigeants de 2171 entreprises, l'étude dont Le DEVOIR a obtenu copie, conclut que la langue maternelle des propriétaires, la composition linguistique du personnel, la catégorie d'activité économique et la base régionale sont les facteurs qui déterminent l'utilisation de la langue au travail.

Entre la langue du propriétaire et la langue de travail, l'équa-

tion est imparfaite. La petite entreprise québécoise appartient dans une mesure de 77% à des francophones, 12% à des anglophones et 8% à des allophones. Or, le français est la «principale» langue de travail de 95% des entreprises dont les propriétaires sont francophones. La proportion passe à 55% dans les entreprises appartenant à des allophones et à 48% dans les entreprises contrôlées par les anglophones.

La force d'attraction de l'appartenance linguistique se vérifie également à travers la composition du personnel. Là où les employés sont majoritairement francophones, le français y est la langue de travail et est «généralement» utilisé, c'est-à-dire 90% du temps.

Cela dit, c'est au sein de la petite entreprise anglophone que le français a davantage progressé au cours des cinq dernières années. Alors que 70% des dirigeants de ces entreprises

VOIR PAGE A 8: FRANÇAIS



L'ENTREVUE

Edgar Fruitier

Confession d'un clown mélomane

PAGE B1

L'homme des Balkans

Pour Edgar Morin, la Bosnie-Herzégovine préfigurait l'Europe de l'avenir, conviviale et tolérante



«Balkanisation», «macédoine», les seuls mots français se référant au monde des Balkans ont une connotation nettement péjorative. Depuis le tragique coup d'envoi de la Première Guerre mondiale à Sarajevo, l'Occident se méfie de la «poudrière des Balkans». Pour Edgar Morin, auteur de nombreux essais tant philosophiques que sociologiques, les Balkans symbolisent pourtant tout autre chose.

HEINZ WEINMANN
COLLABORATION SPÉCIALE

Paris — Edgar Morin est un des rares intellectuels occidentaux à s'être toujours intéressé aux Balkans. D'ailleurs, sa crise à l'intérieur du PC a été déclenchée par ses sympathies «titistes». Il a toujours voulu comprendre cette région, son histoire mouvementée, l'imbriication compliquée (plus que complexe) de nombreuses ethnies sur un territoire exigu.

C'est qu'il est lui-même un «homme des Balkans», puisque ses ancêtres, Marranes émigrés d'Espagne, ont vécu longtemps à Salonique. Morin raconte leur histoire dans *Vidal et les siens* (1989). L'ex-Yugoslavie lui a d'ailleurs bien rendu son affection car toutes ses oeuvres y ont été traduites.

J'ai rencontré Edgar Morin dans les bureaux du Seuil, rue Jacob, où il faisait le service de presse de la réédition en livre de poche de sa *Sociologie* («Points», augmentée d'une nouvelle introduction et d'une analyse magistrale de l'affaire du sang contaminé). Il était caché derrière une grosse pile d'exemplaires déjà signés en une heure. Une secrétaire les enleva pour faire place à l'entrevue.

Morin était pressé, il avait, derrière lui, d'autres piles encore à signer et, quatre heures plus tard, devait participer à l'émission de Jean Marie Cavada, «Peut-on sauver Sarajevo?», réalisée en duplex avec la «ville-martyr», en présence d'une brochette d'anciens combattants pour la cause bosniaque: l'infati-

VOIR PAGE A 8: BALKANS

INDEX

Les Actualité...A2 Économie.....B2
Agenda culturel...B6 Éditorial.....A6
Annonces classées...B5 Idées.....A7
Avis publics.....B4 Le Monde.....A5
L. Bissonnette...A6 Mots croisés.....A8
Culture.....B8 Les Sports.....B5



Météo
Ciel variable
Max -17
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

Les cent jours du règne de Jean Chrétien

Des promesses respectées mais d'autres oubliées

MANON CORNELIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Prudence ou indécision? C'est la question que plusieurs se poseront mercredi en évaluant les cent premiers jours du règne de Jean Chrétien à la tête du gouvernement canadien.

Élu le 25 octobre dernier, le gouvernement a respecté plusieurs de ses promesses électorales. M. Chrétien a formé un des plus petits cabinets de l'histoire canadienne, réduit le budget accordé aux ministres et fait un petit ménage dans les privilèges des députés. Il a annulé un contrat d'achat de 43 hélicoptères militaires et rompu le contrat qui confiait la gestion de l'aéroport Pearson de Toronto au secteur privé.

Mais M. Chrétien a aussi oublié d'autres engagements fondamentaux. Il a entériné l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) sans avoir réellement renégocié les cinq volets que les libéraux jugeaient litigieux. Après avoir dénoncé la politique monétaire du gouverneur de la Banque du Canada John Crow, les libéraux ont choisi son second, M. Gordon Thiessen, pour le remplacer.

Sur le plan législatif, c'est le vide complet. Aucun projet de loi, aussi technique ou insignifiant soit-il, n'a encore été déposé. Quant aux députés, représentants élus de la population, ils n'ont encore eu la chance de voter sur aucune

motion gouvernementale.

Depuis la reprise des travaux parlementaires le 17 janvier, la Chambre a débattu sur le discours du Trône, l'avenir des Casques bleus canadiens en Bosnie et la poursuite des essais de missiles de croisière. Deux autres débats ne donnant lieu à aucun vote sont prévus pour cette semaine, un sur la réforme parlementaire et l'autre, sur le budget... qui sera déposé vers la fin février.

En comparaison, le premier gouvernement Mulroney rappelait le Parlement deux mois après son élection en 1984 et déposait cinq projets de loi dès le troisième jour des travaux parlementaires.

Le quatrième jour, le ministre des Finances Michael Wilson faisait une déclaration économique à la Chambre.

Cette fois, le ministre des Finances Paul Martin a préféré s'adresser à des étudiants universitaires pour annoncer que le déficit anticipé pour 1993-1994 oscillerait entre 44 et 46 milliards\$, soit 12 milliards\$ de plus que prévu.

Depuis, le ministre prépare son premier budget en procédant entre autres à une vaste consultation publique, un exercice que le politologue Stéphane Dion juge très positif.

En fait, ce sont les trois premiers mois du gouvernement Chrétien qui ont droit aux bonnes notes de M. Dion.

«Les libéraux ont opté pour la prudence. La

plupart des nouveaux gouvernements cafoillent plus qu'eux. L'expérience de Jean Chrétien ressort», maintient-il.

«Ils ont de bonnes notes mais ce n'était pas difficile. La difficulté était d'éviter les dérapages, les écarts de langage, les déclarations prématurées et ils y sont parvenus», poursuit-il, notant toutefois la démission du député Jag Bhaduria et la mauvaise performance du gouvernement en Chambre.

Avertissement

M. Dion lance un avertissement aux libéraux. «Il ne faut pas que cette prudence se mue en immobilisme, dit-il. Les problèmes surgiront s'ils semblent incapables d'innover et s'ils ne font que gagner du temps.» Selon lui, le moment clé sera le prochain budget.

M. Dion ne comprend pas par ailleurs que le gouvernement s'accorde deux ans pour revoir les programmes sociaux.

«Ils ont passé tellement d'années dans l'opposition, ils sont supposés de savoir un peu mieux par quel bout prendre les choses», mentionne-t-il.

Du côté de l'opposition, l'impatience commence à s'installer.

«On est en Chambre et on n'a pas encore vu l'ombre du début du commencement d'un projet de loi significatif et structurant. On débat sur des motions. C'est bien intéressant, mais

on n'a pas fait beaucoup de travail pour relancer l'économie», de faire remarquer le leader parlementaire du Bloc Québécois, M. Michel Gauthier.

Il critique aussi M. Martin. Il trouve que ce dernier évite de procéder à un examen sérieux des dépenses gouvernementales et qu'il se contente de préparer l'électorat à des hausses d'impôts.

Pour sa part, le Reform Party trouve que le gouvernement met du temps à prendre les décisions difficiles.

«Cela démontre qu'au-delà des grands énoncés de son programme, le Parti libéral n'a pas de position sur certains dossiers.

Les mesures les plus détaillées du discours du Trône portent sur des questions secondaires alors qu'il n'y a rien sur des dossiers majeurs comme la réduction du déficit, la réforme fiscale ou sociale», soutient le député Stephen Harper.

Selon M. Gauthier, le gouvernement «en est encore, dans bien des domaines, aux balbutiements».

«Les Canadiens ont voté pour un changement et pour l'espoir qu'on leur a allégrement offert.

Et à moins qu'il y ait un vigoureux coup de barre, les gens risquent d'être amèrement déçus et la lune de miel risque de se terminer plus rapidement qu'on ne le pense», conclut-il.

EN BREF

TROP D'ALUMINIUM

Bruxelles (Reuter) — Les six premiers producteurs mondiaux d'aluminium sont convenus de réduire leur production pour mettre fin à l'engorgement du marché. Dans un bref communiqué hier, la commission européenne déclare: «Les six participants de la conférence multilatérale de l'aluminium qui s'est tenue à Bruxelles du 18 au 21 janvier 1994 ont notifié leur acceptation du protocole d'accord». Aucune précision chiffrée n'a été fournie pour ne pas perturber le marché ou mobiliser les adversaires de ce type d'entente aux États-Unis, déclarait-on de source communautaire. Le texte du protocole a été transmis aux intéressés, les États-Unis, l'Union européenne, la Russie, l'Australie, le Canada et la Norvège. Aucun quota national de production n'a été fixé, poursuivait-on de source communautaire. «Ce sont des mesures pour rétablir la confiance. L'industrie réduira sa production quand elle jugera que le marché peut l'absorber», disait-on. Cet engorgement est imputé à la Russie, devenu grand exportateur depuis l'effondrement du complexe militaro-industriel soviétique. Pour Angus McMillan, de la firme de courtage Billiton-Enthoven Metals Ltd à Londres, le marché restera nerveux. Il lui faut des précisions chiffrées. Les producteurs d'aluminium se reverront au Canada le 28 février pour examiner la situation du marché, a ajouté la Commission dans son communiqué.

CHARLES ROMPT ENCORE

Londres (AP) — Le prince Charles, 45 ans, a été contraint de rompre la relation qu'il entretenait depuis 24 ans avec son amie Camilla Parker Bowles, 46 ans, afin de pouvoir prétendre au trône, rapportaient hier plusieurs journaux britanniques. Selon le *Sunday Express*, des conseillers de la royauté auraient placé Charles devant ce choix: «C'est Camilla ou la Couronne. Vous ne pouvez pas choisir les deux». Dans un article intitulé *Mon devoir avant mon amour*, le spécialiste de la famille royale du *Mail on Sunday* écrit que Charles «s'est résolu, après des mois d'introspection, à lever tous les obstacles sur la route de la succession, en décidant de mettre fin à sa relation» avec Camilla Parker Bowles, mariée à un officier et mère de deux enfants. Des amis du prince ont déclaré au journal que Charles a décidé de ne plus prendre les appels téléphoniques de Camilla. Les rumeurs concernant la liaison entre le fils aîné d'Elizabeth II et Mme Parker Bowles avaient débuté en 1992 lorsque plusieurs quotidiens avaient publié les transcriptions de conversations téléphoniques privées entre Charles et Camilla. En décembre 1992, Charles et la princesse Diana avaient annoncé leur séparation.

MILLIONNAIRES BELGES

Bruxelles (AP) — L'espace d'un instant, huit Belges ont pensé avoir gagné au Loto et commencé à rêver à ce qu'ils feraient de leurs millions. Mais hélas! Le tirage ne s'est pas déroulé dans les règles et les organisateurs ont été contraints de tout recommencer. Sur les 42 boules de Loto, seules 40 sont tombées dans la sphère lors du tirage, diffusé en direct le samedi à la télévision. Deux sont restées coincées. Les télespectateurs s'en apercevant aussitôt ont téléphoné à la chaîne et exigé l'annulation du tirage. Les organisateurs ont dû s'exécuter et un nouveau tirage de six numéros gagnants a eu lieu plus tard dans la soirée de samedi. Cette fois-là, tout s'est bien passé et cinq gagnants ont remporté chacun 9,6 millions de FB, soit plus de 320 000\$. C'est la première fois en 16 ans d'existence que le Loto belge connaît une telle mésaventure.

Calendrier d'étude de la réforme des programmes de sécurité du revenu

Axworthy devrait épargner le régime de pension

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, annoncera aujourd'hui aux Communes le calendrier d'étude de la vaste réforme des programmes de sécurité du revenu envisagée par le gouvernement.

La tâche de réformer les programmes d'assurance-chômage, d'assistance sociale, d'aide aux étudiants et de formation professionnelle sera confiée au Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines. Le régime de pension du Canada ne serait pas touché.

Selon une motion présentée la semaine dernière par le ministre Axworthy, ce comité sera chargé de «procéder à de vastes consultations, de réaliser des analyses et de formuler des recommandations concernant la modernisation et la restructu-

ration du système de sécurité sociale au Canada».

Ce comité réalisera ses travaux en deux étapes. Un rapport intérimaire sur «les préoccupations et les priorités des Canadiens concernant la sécurité sociale et la formation» sera présenté au plus tard le 25 mars 1994. Le rapport final sera présenté le 30 septembre 1994. Il comprendra un «plan d'action du gouvernement et des recommandations de réforme».

La réforme du filet social sera une réforme globale, a fait savoir M. Axworthy en Chambre il y a une dizaine de jours. «Lorsque nous parlons de réformer le filet de sécurité sociale, nous devons aussi discuter sérieusement de la formation et de l'éducation offertes au niveau fédéral et de la nécessité de lier ces deux activités

aux régimes d'assurance-chômage et d'aide sociale. Ce ne sont pas des programmes distincts.»

L'un des faits saillants de cette réforme portera sur la vocation même de l'assurance-chômage, a alors précisé le ministre. «Au fil des ans, la vocation du régime d'assurance-chômage a changé: le régime qui, à l'origine, ne devait fournir qu'une aide temporaire aux travailleurs entre deux emplois s'est dans une large mesure transformé en un programme de sécurité du revenu, notamment pour les industries où la situation de l'emploi fluctue beaucoup selon les saisons et où les arrêts de travail sont longs», a déploré le ministre.

Peu de détails ont filtré sur les mesures concrètes que proposera le gouvernement mais le premier mi-

nistre Jean Chrétien et M. Axworthy se sont dit très impressionnés par deux projets expérimentaux, l'un à Terre-Neuve et l'autre au Nouveau-Brunswick.

Dans cette dernière province, le premier ministre Frank McKenna a mis en oeuvre un programme de formation intensive destiné aux assistés sociaux pour briser le cycle de dépendance à l'égard de l'aide sociale. Environ 3000 assistés sociaux, dont bon nombre sont des mères de famille monoparentale, suivent des cours de formation pendant une période de trois ans pour parfaire leur éducation et intégrer éventuellement le marché du travail.

Pendant cette période, ils ne touchent pas de chèque d'assistance sociale mais ils reçoivent 156 semaines de primes de formation en vertu du

programme d'assurance-chômage, en plus des frais de transport et d'une allocation pour défrayer les coûts de garderie. Le premier ministre Chrétien a qualifié ce programme de «modèle pour le Canada».

Quant au ministre Axworthy, qui s'est lui-même rendu au Nouveau-Brunswick, il était ravi des résultats. Plutôt que d'être une source de revenu passive, ce programme est un «tremplin pour accéder au marché du travail», avait alors constaté le ministre.

Le gouvernement se donne deux ans pour réformer l'ensemble des programmes de sécurité sociale mais il se pourrait que le tout soit en place avant cette date, a confirmé l'attaché de presse de M. Axworthy, Alec Jason.

Déséquilibres mondiaux dans la scolarisation

Washington (AFP) — Le nombre de garçons scolarisés dans le monde dépasse celui des filles de quelque 85 millions et les plus importants écarts ont été constatés dans des pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie du sud, selon une étude d'une organisation privée américaine.

Selon cette enquête — conduite dans 112 pays par Population Action International (PAI) — un net déséquilibre existait en 1990 dans une cinquantaine de pays où le nombre de garçons est supérieur à celui des filles de 76 millions, 42 millions dans l'enseignement primaire et 34 millions dans le secondaire.

Pour rétablir l'équilibre, il faudrait déboursier quelque 6,5 milliards de dollars supplémentaires dans ces pays dont les budgets annuels consacrés à l'éducation atteignent déjà 41 milliards, estime cette étude.

Selon les experts de la PAI, ce clivage est dû à plusieurs facteurs dont la faiblesse des investissements dans ces pays en faveur de l'éducation, alors que la population en âge de scolarité y a connu un accroissement fulgurant.

La réponse de Saturn au fameux
«La vente sous pression, très peu pour moi, merci.»

Saturn SL



189\$/mois. 36 mois.
Versement initial de 1 444\$.

Chez Saturn, pas de pression, pas de cachotteries! Nos clients savent à quoi s'attendre parce que nous leur expliquons clairement les détails de notre plan de location. Les voici: Paiements basés sur la Saturn SL 94, radio AM/FM stéréo, sac gonflable côté conducteur, banquette arrière divisée rabattable, colonne de direction réglable, télécommande d'ouverture du coffre, essuie-glace à balayage intermittent, PDSF de 11 995\$, excluant taxes, immatriculation



et assurances. Versement initial de 1 444\$, premier paiement de 189\$ et dépôt de garantie remboursable de 300\$ requis à la signature du contrat pour un total de 1 933\$ ou échange équivalent. Sujet à l'approbation du crédit. Kilométrage limité à 24 000 km par année; le coût du kilométrage excédentaire étant de 5¢ par km. Aucune obligation d'achat. Autres options et versements initiaux disponibles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

L'automobile réinventée de toutes pièces.

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317

LAPRAIRIE
SATURN ISUZU
La Prairie
659-8994

DÉCARIE SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

HOCHELAGA
SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

WEST-ISLAND
SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-3161

SATURN ISUZU
SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

BOURASSA
SATURN SAAB ISUZU
Duvernay, Laval
385-9191

ROYAL SATURN
ISUZU
LaSalle
365-2195

GRAVEL SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
861-2000

MONDIAL SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

GRENIER SATURN SAAB
ISUZU
Terrebonne
964-1374

Camps D'été

Domaine Fraser
Bernerville
de Montclair
de Québec

CAMPS POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES
POUR INFORMATION SANS FRAIS
1-800-263-9551

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SCIENCES, SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION, NATURE
TERRAIN SPACIEUX DU COLLÈGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT ROYAL, OUTREMONT

9h à 16h, DU LUN. AU VEN. — JUILLET ET AOÛT
739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8h à 18h 739-3423

CAMP «THÉÂTRE ET NATURE»

PARTICIPATION À TOUS LES ASPECTS D'UN SPECTACLE DE THÉÂTRE :
interprétation - décors - costumes - accessoires - maquillages
Sessions de 10 jours pour les 10-14 ans dans les Cantons de l'Est

Information et dépliants :
514-273-2049
no. permis du ministère de l'Éducation : PP455-9095

• LES ACTUALITÉS •

Des centaines de dépanneurs vendent aujourd'hui à Montréal leurs cigarettes «hors-tax»

Un vaste champ de tabac de contrebande dans l'Est

«Les gens qui sont impliqués... ce sont Monsieur et Madame tout le monde»

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Plusieurs centaines de propriétaires de dépanneurs sont attendus à Montréal aujourd'hui pour vendre des cigarettes de contrebande, dans un local réservé par le Mouvement pour l'abolition des taxes réservées au cigarettes (MATRAC).

Le MATRAC a avisé le service de police de la CUM local, soit le poste 53, de son intention de procéder à la vente de cigarettes de contrebande et lui a demandé de surveiller la circulation entourant ces activités.

Cette vente débutera à 13 heures, sur la rue Notre-Dame, entre les rues Joffre et Rousseau.

«Nous croyons qu'il y aura beaucoup plus de gens que prévu, parce qu'une centaine de dépanneurs se sont réunis jeudi, simplement pour organiser l'événement», explique M. Mario Forget, porte-parole du MATRAC pour Montréal-Est.

Des détaillants de cigarettes de Montréal-Ouest devraient également être représentés au cours de cette démonstration de protestation contre les taxes provinciale et fédérale sur le tabac.

A cet effet, M. Forget souligne que ce sont bien les taxes spécifiques du gouvernement du Québec, ainsi que les taxes et les droits d'accise fédéraux sur le tabac, que le MATRAC veut éliminer.

Ces taxes et droits auraient dû, dit-il, être abolies au moment de l'imposition de la taxe fédérale sur les produits et services et de la taxe de vente du Québec.

«Lorsque les gouvernements ont imposé la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ), ils ont dit qu'ils élimineraient, au même moment, les taxes cachées, poursuit M. Forget. Or, ce n'est pas cela qui est arrivé, ils ont maintenu les taxes cachées sur le tabac, tout en imposant la TPS et la TVQ».

En fait, selon les données fournies par le MATRAC, les taxes et droits spécifiques perçus par les deux paliers de gouvernement sur le tabac ont même augmenté depuis la venue des taxes de vente sur les produits et services.

Ainsi, la taxe d'accise fédérale perçue sur une cartouche de cigarette a augmenté de 6\$ entre 1990 et 1993, passant de \$4,35 à \$10,35 la cartouche.

La taxe spécifique québécoise a pour sa part augmenté d'un peu plus de 4\$ sur chacune des cartouches vendues, au cours de la même période.

Dans l'ensemble, le prix moyen d'une cartouche de cigarettes canadiennes vendues au Canada (8 paquets de 25 cigarettes) est passé de \$33,70 qu'il était en 1990, à \$49,32 en 1993, pour une augmentation de \$15,62 la cartouche.

Aux États-Unis, les mêmes cartouches de cigarettes canadiennes se vendent au prix de 12\$, et le trésor américain perçoit pour sa part de 1,75 à 2\$ sur chaque cartouche vendue.

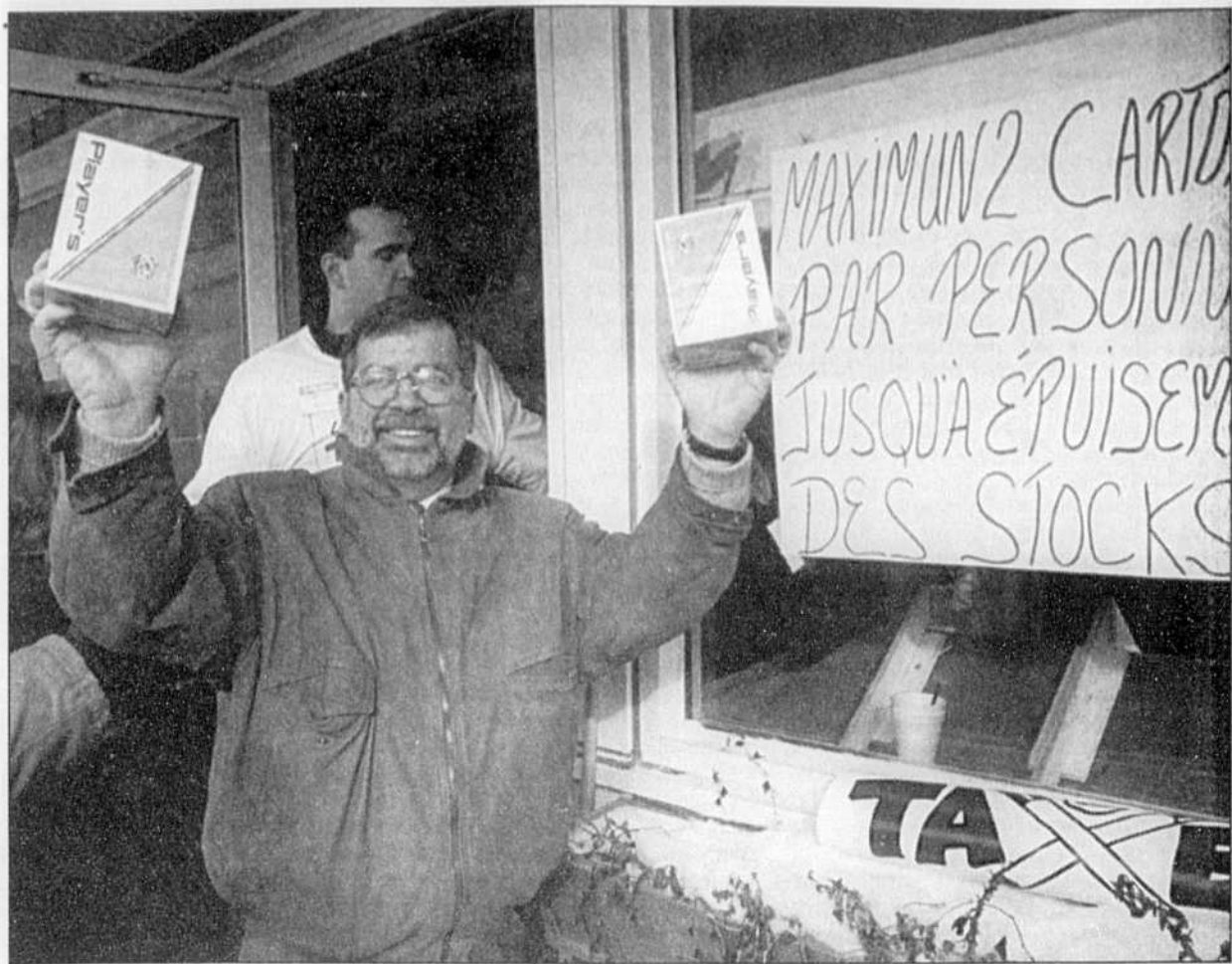
Selon M. Forget, les gens impliqués dans la contrebande de cigarettes ne relèvent d'ailleurs pas uniquement du crime organisé.

«Les gens qui sont impliqués dans la contrebande de cigarettes n'ont pas tous des liens avec le crime organisé, dit-il. Ce sont Monsieur et Madame tout le monde. Il y a des gens qui sont en chômage, qui font cela pour arrondir leur fin de mois. Vous seriez surpris de la qualité des gens qui se trouvent impliqués dans ce commerce».

Le commerçant ajoute qu'il n'y a pas non plus beaucoup d'intermédiaires entre le grossiste et le détaillant, dans le réseau de la contrebande de cigarettes, pas plus en fait qu'il n'y en a dans le réseau de cigarettes légales.

Plusieurs contrebandiers détaillants, selon les informations recueillies par le Devoir, proposent cependant aux clients de livrer les cigarettes à domicile, sans percevoir de frais supplémentaires sur la livraison.

«La cartouche ne coûte que \$8,06255 lorsqu'elle sort de la manufacture X, poursuit M. Forget. Le grossiste perçoit pour sa part 1,13\$ environ sur la vente de chacune de ces cartouches, les marchands et détaillants récoltent 10% (soit \$3,88). Finalement, la TVQ et la TPS ajoutent respectivement \$3,65 et \$2,99 au prix total payé par le client.



Les dépanneurs de Saint-Eustache ont fait des centaines d'heures la semaine dernière, en vendant leurs cartouches de cigarettes, 20\$ chacune.

PHOTO JACQUES NADEAU

Nom de nom!

Des centaines de Québécois et Québécoises sont annuellement à la recherche d'un certain moi...

Québec (PC) — Chaque année, c'est par centaines que des Québécois et Québécoises modifient officiellement leur nom ou leur prénom. Pour certains, la démarche s'inscrit dans la recherche du moi mais pour d'autres, c'est une meilleure qualité de vie qui est en jeu.

Hélène trouvait son prénom pas assez moderne à son goût. Elle a opté pour Elaine. André Séguin cherchait sans doute à imprimer un peu plus d'éclat à son existence lorsqu'il a choisi de se prénommer... Richard. Mais les motifs invoqués par d'autres pour justifier leur décision sont infiniment plus sérieux.

Il y a quelques années, Georges de Tata, un Marseillais d'origine, installa sa petite famille au Québec. Dans le midi de la France, ce nom ne faisait sourire personne mais ici, c'était différent. Ce fut particulièrement difficile pour le fils Christophe, victime de moqueries à l'école. Les de Tata prirent rapidement les dispositions pour modifier leur patronyme.

Depuis le 1er janvier 1994, c'est le directeur de l'état civil, en l'occurrence Me Guy Lavigne, qui peut autoriser un changement de nom ou de prénom dans tous les cas qui ne relèvent pas de la compétence du Tribunal. Auparavant, la décision incombait au ministre de la Justice.

Toute personne majeure ayant la citoyenneté canadienne, domiciliée au Québec depuis au moins un an, peut demander le changement de son nom ou de son prénom. De nombreux immigrants le font dans le but de faciliter la prononciation par leurs concitoyens.

Ainsi, en 1991, nous apprend la Gazette officielle, un certain Bang Seang Cheng, Québécois d'origine asiatique, est devenu Andy Cheng. Huy Try Lor se fait maintenant appeler Philippe Lor et Perlanti Torossian a opté pour Perle Perlanti. Thi Xuan Thuy Dao n'a plus besoin de répéter son nom aussi souvent depuis qu'elle s'appelle Rebekka Dao.

Chez les Québécois d'origine francophone, c'est parfois le nom de famille qui ne fait plus l'affaire. Certains prennent des dispositions pour qu'il n'apparaisse plus sur leur certificat d'état civil. Huguette Ladébauche a choisi Tellier et Lionel Vautour... le patronyme Matte. Lyonel Torchon signe désormais ses chèques du nom de Lyonel Guillaume tandis que Micheline Michelin porte maintenant le nom de Leblanc.

Le prénom peut parfois devenir le

pire des cadeaux offerts à un enfant. Facile Martin peut sans doute en témoigner. Durant de nombreuses années, elle fut la cible de calembours. «Es-tu facile?» lui a-t-on demandé maintes et maintes fois. Depuis bientôt trois ans, parents et amis l'appellent maintenant Sarah.

Souvent aussi, c'est l'association du prénom et du patronyme qui causent les plus sérieux embarras. Lemoyne, ça va comme nom mais quand on le fait précéder du prénom... Dieumegarde, alors là, ça devient risible. Que penser de l'association Marin Gouin, Olive Bossé ou Dieudonné Moisan?

En France, sur une requête d'un individu, le tribunal de grande instance peut autoriser des modifications quand le prénom, juxtaposé à un nom, devient tout simplement ridicule. La jurisprudence à ce sujet cite le cas de la famille Bon qui avait donné à l'un des leurs le prénom de... Jean.

Au cours des dernières années, les officiers de l'état civil français ont été invités à faire preuve de libéralisme dans l'administration des prénoms. Il existe dans ce pays un répertoire des prénoms auquel les parents doivent se référer, dans la mesure du possible. Dans ce répertoire qui, soit dit en passant, n'existe pas encore au Québec, figurent non seulement les prénoms des saints du calendrier, mais également des personnages connus de l'histoire ancienne comme Vercingétorix, Aécias, Palphète, Animalde, Avaugour, Rusticule... En France, le prénom Cerise est accepté pour une fille mais celui de Vanille a été interdit il y a quelques années.

«En vertu du nouveau code civil, le directeur de l'état civil peut intervenir auprès de la famille quand un nom prête au ridicule ou est frappé d'infamie, précise Me Lavigne. Il ne s'agit pas de brimer la liberté des individus mais de parler au nom des enfants qui ne peuvent le faire.»

Me Lavigne est susceptible de faire des représentations dans le cas, par exemple, d'une famille qui imposerait à un enfant un nom de famille composé susceptible de le déconstruire. On imagine aisément les difficultés que rencontrerait le petit Guy si son père, M. Leboeuf, et sa mère, Mme Haché, exigeaient qu'il porte les deux patronymes... Au Québec, il en coûte maintenant 125\$ pour une demande de changement de nom à la Direction de l'état civil du ministère de la Justice du Québec. Le même tarif est exigé dans le cas d'un changement de la mention du sexe.

Le secteur manufacturier paie moins qu'en Ontario

PRESSE CANADIENNE

Selon une récente étude du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, la rémunération moyenne des travailleurs du secteur manufacturier au Québec est inférieure à celle de l'Ontario et aux moyennes canadienne et américaine. Le salaire horaire moyen d'un travailleur québécois (toutes les données incluent les heures supplémentaires) est de 14,40\$, alors que son collègue ontarien touche 16,58\$, soit 15,1% de plus. En moyenne au Canada, le salaire d'un

travailleur oeuvant dans le secteur manufacturier est de 15,74\$ l'heure (9,3% de plus qu'au Québec). Aux États-Unis, le salaire horaire moyen d'un travailleur du domaine manufacturier est de 14,88\$, soit un peu plus qu'au Québec (3,3%). La baisse de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine a contribué à créer cet écart entre le Québec et les États-Unis. L'étude, qui s'intitule *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1993*, est basée sur des données recueillies au cours des huit premiers mois de 1993.

L'ex-maire de Longueuil veut retrouver sa place

Jacques Finet qualifie l'héritage de son successeur de «fouillis»

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

L'ancien maire de Longueuil (de 1982 à 1987), Jacques Finet, sera candidat à la mairie de cette municipalité à l'occasion du scrutin de novembre prochain.

M. Finet, qui vient, à 56 ans, de prendre sa retraite d'Hydro-Québec, qualifie l'héritage du maire actuel, Roger Ferland, de véritable «fouillis».

Il déplore le manque de direction à l'interne et le manque de leadership régional du maire Ferland: «J'ai fait l'erreur, à l'époque, d'appuyer Ferland lorsque je suis retourné à Hydro-Québec en 1987. Moi je m'entourais de personnes fortes. Ça créait des étincelles quelquefois, mais au moins avec le respect, la loyauté et la confiance que nous avions comme lignes de conduite nous pouvions passer à

travers bien des coups durs. Là ça été le contraire. M. Ferland, lui, s'est débarrassé des gens forts pour s'entourer de gens plus faibles. Il ne faut pas se surprendre, dit-il, des résultats. C'est malheureux, écoutez, Ferland a déjà été un collègue.»

Jacques Finet devrait être représenté à l'hôtel de ville rapidement. Des discussions ont lieu avec les conseillers de l'Alliance de Longueuil (ils sont huit au conseil municipal) et du Parti civique (ce parti a trois sièges), pour regrouper les forces d'opposition. L'autre formation politique, le Parti municipal, a huit sièges et un dernier conseiller siège comme indépendant.

Théoriquement, si cette alliance devait se concrétiser, Jacques Finet pourrait contrôler à distance (11 conseillers sur 20) le conseil municipal de Longueuil. M. Finet dit: «Nous aurons des nouvelles là-dessus d'ici deux ou trois semaines.»

On sait qu'il y a un peu plus d'un an, le maire actuel, Roger Ferland, choisissait de lâcher son propre parti, le Parti municipal, pour devenir «maire indépendant». M. Ferland a posé ce geste, expliquait-il à l'époque, parce qu'il se retrouvait trop souvent en minorité au conseil municipal. Le maire croyait alors être en mesure de diriger Longueuil plus facilement en cherchant à dégager des consensus parmi l'ensemble des membres du conseil.

Jacques Finet estime que cette décision a été mauvaise et qu'elle a considérablement miné la position de Roger Ferland sur la scène régionale. Il affirme que les autres maires de la rive sud se méfient du maire de Longueuil lorsque vient le temps d'arrêter des politiques régionales: «Ils (les autres maires) ne savent jamais si la position de M. Ferland sera entérinée par le conseil municipal de Longueuil.»

M. Finet a également eu des discussions sur son retour sur la scène municipale avec des députés de la Montérégie. Il parle des péquistes Pauline Marois et Cécile Vermette et du libéral André Bourbeau qui est également ministre des Finances. Jacques Finet affirme qu'ils se «réjouissent» de son retour en politique municipale.

M. Finet admet, par ailleurs, avoir été approché par le Parti québécois et par le Parti libéral pour faire le saut en politique provinciale. Il se dit plus à l'aise à Longueuil.

Jacques Finet a fait toute sa carrière à Hydro-Québec, où il est entré chez comme analyste en 1955. Après son séjour à la mairie de Longueuil (1982-1987), il est retourné à Hydro-Québec où il a occupé successivement les postes de «vice-président exécutif marchés québécois» et «vice-président Europe», avant de prendre sa retraite en décembre dernier.

PARLEZ-M'EN DOUCEMENT,
PASSIONNÉMENT,
FOLLEMENT OU ÉPERDUMENT,
MAIS SURTOUT,
PARLEZ-M'EN IMMÉDIATEMENT!
CAR EN PARTICIPANT AU CONCOURS

Parlez moi d'Amour

AVEC LE DEVOIR ET CBF-Bonjour
SRC CBF 690
Montreal

VOUS COUREZ LA CHANCE DE GAGNER...

1ER PRIX

Une fin de semaine pour deux à



Festellerie
Les Trois Pigeons

2E PRIX

Un dîner pour deux au restaurant



Une boîte de chocolats pour les 20 meilleurs billets.



Écrivez-nous quelques mots de votre cru: une déclaration, un aveu ou une confession, en vers ou en prose, sur les lignes au bas du coupon. Remplissez bien le coupon et envoyez-le par la poste ou par télécopieur à:

Concours Parlez-moi d'amour CBF Bonjour-Le Devoir, C.P. 6000, Radio-Canada Montréal (Québec) H3C 3A8 Fax: (514) 985-3390

Les gagnants seront choisis parmi les coupons envoyés, par un jury formé de Gilles Archambault, Josée Blanchette et Jean-Robert Sansfaçon.

Limite d'un coupon par enveloppe. Date limite de participation: lundi, 7 février 1994 à minuit (selon le sceau de la poste).

Valeur totale des prix: 3000 \$

Tous les détails et règlements du concours sont disponibles au Devoir.

MOT D'AMOUR (EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)

NOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

TÉLÉPHONE: (BUR.):

(MAISON):

• LES ACTUALITÉS •

Le séjour en Suisse de Johnson semble payant pour Montréal

Deuxième investissement en autant de jours d'entreprises suédoises

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Davos, Suisse — Le premier ministre Daniel Johnson a bouclé sa fin de semaine en Suisse en confirmant, hier, un deuxième investissement en autant de jours, avec l'annonce de la firme suédoise Ericsson Communications Inc. de confier à sa filiale montréalaise, au coût de 94 millions\$, la réalisation de la deuxième phase de son projet de recherche et de développement en téléphonie cellulaire.

Ce nouveau mandat d'Ericsson Communications Inc. favorisera 140 nouveaux emplois de haut niveau à Montréal dans le cadre du projet *Canadian Engineering Expansion Proposal* (CEEP II).

«C'est encore une fois un vote de confiance à l'endroit de ce que le Québec a pu assurer à ce genre d'activité scientifique, c'est-à-dire un environnement de soutien fiscal pour la recherche et le développement et des ressources humaines de toute première qualité», a commenté M. Johnson en confirmant la nouvelle aux côtés du vice-président de l'entreprise, Bo Landin.

Ce dernier a dit que le soutien des gouvernements d'Ottawa et de Québec ainsi que la compétence des ingénieurs à Montréal engagés dans la première phase du pro-

jet d'Ericsson ont incité la firme suédoise à poursuivre son travail à cet endroit.

«Les succès obtenus dans la phase I dépassent nos prévisions. Nous devons embaucher environ 325 ingénieurs avant 1996 à Montréal lors de l'annonce du premier projet de 176 millions\$ (en 1992) et nous sommes déjà rendus à 450 ingénieurs pour cette première phase. J'ai donc confiance que nous continuerons dans la même voie dans la réalisation de la deuxième étape de CEEP II», a déclaré M. Landin.

Le vice-président Landin a expliqué que la mise en application de la deuxième étape de cette recherche vise à augmenter l'efficacité du téléphone cellulaire de manière à répondre aux demandes de nouveaux services de la part des clients, et à faire face à la concurrence en offrant de meilleurs services. C'est ici même à Davos que la firme suédoise avait annoncé son premier investissement de 176 millions\$ lors du voyage de l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

Samedi, M. Johnson avait fait part du projet d'investissement d'une centaine de millions de dollars au cours des dix prochaines années par une autre entreprise suédoise, Astra AB, spécialisée dans la fabrication de médicaments contre la douleur.

Il s'agit d'un autre projet de recherche devant permettre à la firme de découvrir de nouveaux médicaments. Dans le domaine

des télécommunications, Ericsson est un géant fondé en 1892 et dont le chiffre d'affaires atteint la somme de 8 milliards\$ US. Il emploie environ 70 000 personnes dans une centaine de pays.

La filiale de Montréal, Communications Ericsson Inc., se spécialise dans l'équipement et les logiciels de téléphonie cellulaire et réalise des travaux de recherche et de développement. Elle est une des plus performantes du groupe Ericsson.

En 1992, la haute direction de la multinationale a même attribué au groupe montréalais un prix d'excellence pour la qualité technique de ses travaux.

M. Johnson a terminé la journée d'hier en assistant au dîner de la francophonie (participante au Forum économique mondial) présidé par M. Raymond Barre.

Le premier ministre du Québec termine son séjour en Suisse aujourd'hui et il est possible qu'une autre bonne nouvelle d'un investissement prochain soit communiquée.

En matinée, M. Johnson doit prendre le petit déjeuner avec son homologue ontarien, M. Bob Rae, avant de s'entretenir pendant trois heures avec des industriels et des banquiers. Demain matin, il s'envolera pour Paris où il aura un tête-à-tête en début de soirée avec le président François Mitterrand, après avoir rencontré le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé.

Le grand déglacage



PHOTO ROBERT SKINNER

LES EMPLOYÉS de la ville de Montréal, ainsi que ceux des compagnies privées qui prêtent leurs services à la ville, avaient fort à faire hier, au moment de déglacer les rues du Plateau Mont-Royal, à l'aide de chenilles et de niveleuses à terrain. Cette technique, qui endommage l'équipement, remplace le sel, qui ne peut faire fondre plus d'un demi-pouce de glace à la fois. En attendant que le travail soit fini, les citoyens devront prendre leur mal en patience. «J'ai huit rues à faire en 12 heures, expliquait hier Michel Guérin, qui opère une de ces niveleuses. J'en ferai vraisemblablement quatre. À concasser de la glace de cette façon, on fait un pied et demi à la fois, pas plus.»

Investiture péquiste

Un vaudeville dans Sauvé

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

L'investiture péquiste dans le comté de Sauvé a tourné, hier, en véritable satire ou en véritable vaudeville, c'est selon.

Nous avons appris qu'un ancien président de l'Association péquiste de Sauvé fait actuellement l'objet d'une enquête du directeur général des élections du Québec; que le candidat choisi (le comptable Jean-Pierre Bélisle) pourrait poursuivre ce même ex-président, qui aurait porté atteinte à sa réputation; et nous avons vu l'orateur invité, Jean Campeau, prendre la parole alors que la salle venait de se vider.

D'abord, il y avait cinq candidats en lice et c'est sans surprise que Jean-Pierre Bélisle (son frère est député du Bloc québécois dans Laprairie) l'a emporté au premier tour.

Pendant les quelques semaines de cette course à l'investiture, l'équipe entourant M. Bélisle a fait l'objet de dénégations anonymes. Cette source, un ex-président de comté, affirmait que le candidat Bélisle était entouré de gens qui tenaient des propos racistes.

Ces allégations n'étaient pas innocentes dans la mesure où deux membres de la communauté haïtienne, l'ex-député Jean Alfred et le président de l'Association péquiste de Jacques Cartier, Jean-Emmanuel

Charlot, tentaient aussi d'obtenir l'investiture du PQ dans le comté de Sauvé.

M. Charlot et M. Alfred ont eux-mêmes qualifié ces allégations de «ouï-dire», Jean Alfred ajoutant cependant: «il n'y a jamais de fumée sans feu».

Un tract, distribué à l'entrée de la salle où se tenait l'assemblée d'investiture, dénigrait davantage M. Bélisle: «un handicap pour le comté, un candidat sans envergure, un inconnu (Jean-Pierre Bélisle réside dans Sauvé depuis 35 ans), un candidat entouré de gens qui tiennent des propos racistes», etc...

À la suite de sa victoire, Jean-Pierre Bélisle n'a pas écarté de poursuivre l'auteur de ces allégations: un ancien président du comté.

En coulisse, devant plusieurs journalistes, un ancien trésorier de l'association péquiste locale a soutenu, lui, que cet ex-président avait détourné des fonds d'une campagne de financement et qu'il faisait actuellement l'objet d'une enquête du directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté.

L'information a été confirmée par un membre de la permanence nationale du PQ. Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, la somme qui aurait été détournée s'élève à 1 577\$.

Dans la course à l'investiture, cet ex-président appuyait la candidature

de Louise Cossette qui est directrice du groupe Entre parents, un organisme d'aide aux familles monoparentales.

Mme Cossette a appris hier, en même temps que tous les journalistes, que bien des histoires gravitaient autour de cet ex-président de comté. Elle a alors accusé ceux qui savaient de s'être comporté comme des «lâches» en la laissant s'associer à ce personnage, ce qui ternissait sa réputation et amenait ses chances de l'emporter: «Vous êtes des lâches, a-t-elle lancé les yeux rouges, s'il y avait des choses comme ça vous auriez pu me le dire.»

En coulisse, ils étaient plus d'un, même des supporters du vainqueur, à lui donner raison.

Plusieurs candidats ont par ailleurs protesté contre le rôle de l'exécutif local dans cette course à l'investiture péquiste du comté de Sauvé: les membres de l'exécutif se sont rangés massivement (huit sur neuf) derrière M. Bélisle.

Pour clore la journée, l'orateur invité, l'ancien président de la Caisse de dépôt, M. Jean Campeau, a pris la parole devant une salle à peu près vide.

Il était attendu vers 16h00. M. Campeau est arrivé 45 minutes plus tard, longtemps après le choix du candidat. Et avec toutes ces histoires tous les militants, ou à peu près, avaient déjà levé les pattes.

Plaidoyer collectif contre le système fiscal

Calgary (PC) — «Je vous le demande, si vous avez à couper, commencez par moi, parce que je ne veux pas faire partie d'un système qui vole l'argent de la bouche de mes enfants», a lancé avec passion une femme d'affaires de la Saskatchewan à une réunion préparatoire au budget.

Le plaidoyer de Vicki Dutton contrastait avec les nombreux chiffres et la répétition de points de vue exprimés au cours de la réunion du week-end à laquelle assistait le ministre Paul Martin. Cette femme est co-propriétaire d'une petite compagnie de céréales à North Battleford.

Pour sa part, le ministre des Finances en est arrivé à la conclusion qu'il y avait consensus étonnant à ces réunions organisées dans le but d'entendre les opinions des contribuables sur des problèmes de taille comme celui du déficit total des 11 gouvernements qui s'élève à 700 milliards\$.

Ces consultations, organisées aussi à Halifax, Montréal et Toronto, ont démontré que les Canadiens comprennent les subtilités qu'il y a à créer des emplois tout en coupant dans les budgets, de dire Paul Martin. C'est aussi la preuve que les Canadiens sont prêts à se serrer la ceinture à condition que leurs dirigeants politiques fassent preuve d'honnêteté. Autre point, le prochain budget n'a pas été tout décidé d'avance, d'assurer le grand responsable des finances. «Nous avons écouté, c'est clair», a-t-il dit à Calgary où il a confirmé qu'il y aurait un débat sur le budget aux Communautés demain.

«Allons-nous faire tout ce que vous nous avez demandé? Évidemment, non. Ce n'est pas possible... Il y a des différences d'opinion.»

Quoi qu'il en soit, Paul Martin a promis de donner des explications et de faire preuve d'ouverture, «parce qu'en matière de budgets, le secret est une façon idiote de mener un gouvernement».

Le budget du mois prochain devrait comprendre des changements destinés à assurer une meilleure équité et à aller chercher un plus grand montant des deniers requis. Les libéraux ont promis des réformes à plusieurs niveaux. L'objectif de la création d'emplois a occupé une place importante au cours des quatre consultations. L'intention de bâtir des routes et autres grands travaux a recueilli de nombreux appuis. L'idée de réformer l'assurance-chômage pour renvoyer plus de personnes sur le marché de travail a aussi été bien reçue.

«Congédiez Jag!»

Une quinzaine de protestataires ont réclamé hier la démission de Bhaduria

Markham (PC) — Une poignée de manifestants transis par le froid ont crié «Congédiez Jag!» en face de la demeure de Jag Bhaduria, hier, dans le but de faire expulser leur député.

Les gens dans cette circonscription se sentent tellement trahis par Jag. «C'est incroyable», a déclaré John Fornear, l'organisateur de la manifestation qui a eu lieu dans une banlieue à l'aise de Toronto.

«Nous n'arrêtons pas tant qu'ils ne l'expulseront pas.» Une quinzaine de protestataires ont réclamé la démission du député Bhaduria dans son comté de Markham-Whitchurch-Stouffville.

La plupart des manifestants ont fait valoir qu'ils s'étaient sentis trahis en apprenant que leur nouveau député avait écrit des lettres de menace à des commissaires de Toronto en 1989 puis avait prétendu détenir un certificat en droit.

Malgré un froid intense, plusieurs ont brandi pendant plus d'une heure des pancartes où l'on pouvait lire que Jag Bhaduria était un «menteur».

L'homme politique, âgé de 50 ans, a remis sa démission jeudi au caucus libéral et siégera désormais comme indépendant. Il y a une semaine, il a présenté ses excuses au Parlement tout en disant qu'il voulait avoir la chance de prouver qu'il serait un député travailleur et responsable.

Il avait d'abord assuré les dirigeants du Parti libéral que rien d'autre ne pouvait lui être reproché au sujet de ses activités antérieures, et ainsi que rien ne pouvait causer d'embarras au parti.

Après la révélation des lettres de menaces aux autorités scolaires torontoises, le premier ministre Chrétien a déclaré que l'affaire était close. Quelques jours plus tard, nouveau rebondissement, on a appris que le curriculum vitae de Jag Bhaduria avait été falsifié pour y inclure un diplôme de droit.

À la résidence du député, hier, il n'y avait aucun signe de vie. À l'entrée, la neige n'avait pas été enlevée et il y avait un journal à la porte. Personne ne répondait à la sonnerie.

Samedi, les 14 membres de l'exécutif libéral du comté ont unanimement voté en faveur de la démission de leur représentant élu, expliquant qu'il n'aurait certainement aucun pouvoir à Ottawa. Hier, Frank Hogan, président de l'association libérale de cette circonscription, se disait très déçu: «Nous n'avons plus de représentation libérale maintenant».

AVIS

Calendrier des assemblées publiques — 1994 Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Conformément aux dispositions de l'article 257 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q. Chapitre C-37-2), l'AVIS est par les présentes, donné de l'adoption par le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à une assemblée régulière publique tenue le 19 janvier 1994, de la résolution numéro C.A.-94-03 établissant le calendrier des assemblées régulières publiques pour l'année 1994 comme suit :

DATE	HEURE	ENDROIT
2 février (mercredi)	19 h 30	Ville Saint-Pierre Hôtel de Ville Salle du Conseil 69, 5 ^e Avenue Ville Saint-Pierre (Québec) (Entre les rues St-Jacques et Des Érables - Autobus lignes 90 et 191)
2 mars (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
6 avril (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
4 mai (mercredi)	19 h 30	Ville de Dorval Centre communautaire Sarto-Desnoyers 1335, Chemin Bord du Lac Dorval (Québec) (A l'ouest de l'Avenue Dorval - Autobus ligne 202 - Train de banlieue - Gare Dorval)
1 juin (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
6 juillet (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
10 août (mercredi)	19 h 30	Ville de Ste-Anne de Bellevue Centre Harpell 60, rue Saint-Pierre Ste-Anne de Bellevue (Québec) (Entre boul. Ste-Anne et Route 20 - Autobus lignes 200 et 211 - Train de banlieue - Gare Ste-Anne de Bellevue)
7 septembre (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
5 octobre (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)
9 novembre (mercredi)	19 h 30	Ville de Saint-Léonard Salle de la bibliothèque municipale 8420, boul. Lacordaire Saint-Léonard (Québec) (Angle boul. Lacordaire et Robert - Station de métro Cadillac - Autobus ligne 32 - Station de métro Jarry - Autobus ligne 192)
7 décembre (mercredi)	19 h 30	Siège social de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal Centre de conférences Accueil principal - Niveau 1 800, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) (Station de métro Bonaventure - Autobus lignes 38-61-107-168)

L'assistant-secrétaire

Gérald Blais
Gérald Blais



Société de transport de la
Communauté urbaine de Montréal

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

POUSSÉE SÉCESSIONNISTE EN CRIMÉE

Simferopol (AFP) — La victoire attendue hier au second tour de l'élection présidentielle de Crimée de Iouri Mechkov, favorable au rattachement de la péninsule à la Russie, suscite déjà les inquiétudes des minorités nationales, Ukrainiens et Tatars. M. Mechkov, un juriste russe de 48 ans, devrait l'emporter facilement face à son rival, Nikolaï Bagrov, russe également, qu'il avait devancé largement au premier tour il y a quinze jours. M. Bagrov, président du parlement de cette république ukrainienne à majorité russophone, favorable à une plus large autonomie de la Crimée mais à l'intérieur de l'Ukraine, souffre du désaveu de la population envers le pouvoir local. La participation avait dépassé les 50% requis pour valider l'élection, vers 17 heures, selon la commission électorale.

LE COMMANDANT ZAPATISTE EST IDENTIFIÉ

Mexico (AFP) — Le mystérieux «sous-commandant Marcos», qui avait annoncé le 1er janvier le début de l'insurrection zapatiste dans le sud du Mexique, a eu divers démêlés avec la justice dans les années 80 avant d'être exempté de poursuites, a affirmé hier le journal *Excelsior*. «Marcos», qui se présente comme le porte-parole du comité clandestin de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et dont le visage couvert avait constitué une véritable énigme au Mexique, «se nomme en fait Roberto Meade Trevino», a affirmé le journal en citant des sources dignes de foi. Le quotidien donne une description physique détaillée de Meade Trevino, affirme que le passé de «Marcos» ne laisse pas réellement transparaître le souci des causes populaires et publie des photos de celui-ci lors de ses séjours en prison.

ADAMS ADMIS AUX ÉTATS-UNIS

Washington (AFP) — Les États-Unis ont accordé un «visa limité» au président du Sinn Féin (branche politique de l'Armée républicaine irlandaise), Gerry Adams, pour lui permettre de participer à une réunion demain à New York, a annoncé la Maison-Blanche. Le visa, délivré hier à titre exceptionnel, permettra à M. Adams de rester seulement 48 heures aux États-Unis, le temps de participer à une conférence organisée le 1er février par le Comité national de la diplomatie américaine sur l'Irlande du nord, précise le communiqué de la présidence. M. Adams s'est déjà vu refuser un visa d'entrée par l'administration américaine à huit reprises.

BIGAMIE, INFAMIE

Téhéran (AFP) — Un pugilat a opposé, samedi au palais de justice de Téhéran, les deux femmes d'un homme victime d'un accident, qui venaient juste de découvrir l'existence l'une de l'autre, a raconté hier le quotidien *Kayhan*. Hossein X, 62 ans, a été renversé et tué, il y a trois mois, par un automobiliste, qui avait pris la fuite. Le chauffard ayant été retrouvé récemment et arrêté, le juge d'instruction a convoqué la famille de la victime et a eu la surprise de voir arriver, en même temps dans son bureau, deux femmes qui ne se connaissent pas et se sont présentées chacune comme la seule épouse légitime. Furieuses de découvrir l'existence l'une de l'autre, les deux épouses en sont rapidement venues aux mains et le juge a dû appeler plusieurs policiers pour les séparer.

RECU DES NATIONALISTES À TAIWAN

Tipeh (Reuters) — Le Parti nationaliste au pouvoir à Taiwan a remporté les élections municipales mais il a cédé du terrain, notamment, à la principale formation d'opposition, le Parti démocratique progressiste (PDP), selon les résultats publiés hier. Le Parti nationaliste a conservé 214 des 309 mairies de villages et villes soumis au scrutin de samedi. Lors des dernières municipales en 1990, les nationalistes avaient remporté 260 mairies. Le PDP s'est assuré 21 mairies, soit plus du triple de ce qu'il détenait jusque-là.

BALLADUR SOUTIENT L'EMPLOI

Paris (AFP) — Le premier ministre français Edouard Balladur a annoncé hier une série de mesures de soutien à l'emploi au terme d'une réunion de son gouvernement. Ainsi, pour soutenir la construction automobile, une prime de 5000 FF (1100 dollars canadiens) sera versée pour le retrait des véhicules de plus de dix ans. Par ailleurs, la direction des transports parisiens (RATP) «va embaucher 700 personnes supplémentaires pour assurer la sécurité des passagers» dans le cadre du développement des emplois de service dans les transports en commun. Les chemins de fer (SNCF) devaient faire des propositions dans le même sens.

MARCHAIS A SON SUCCESSION

Paris (AFP) — Les communistes français se sont donnés un nouveau patron, un nouveau programme et de nouveaux statuts, sans vraiment convaincre de leur volonté de se démarquer de la ligne politique orthodoxe incarnée par celui qui fut leur chef incontesté pendant plus de 20 ans, Georges Marchais, 73 ans. Un homme de l'appareil à peu près inconnu du grand public, Robert Hue, 47 ans, maire d'une petite commune de la banlieue parisienne, Montigny-les-Cormeilles, a été choisi pour succéder au secrétaire général sortant. Toute la question est de savoir de quelle marge de manœuvre le nouveau secrétaire national (titre qui remplace celui de secrétaire général), qui a affirmé n'être «sous la tutelle de personne», va disposer, pour sortir le PCF de son isolement, face à une direction sortante qui a renforcé son influence dans le nouveau bureau national (ex-bureau politique).

Vladimir Jirinovski en visite de solidarité en Serbie

Russie, Serbie, même combat

Subotica (Reuters) — Le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski est arrivé hier en Serbie et a promis que Moscou punirait l'Occident pour les sanctions infligées aux Serbes.

Venant de Hongrie par la route, il a été accueilli par des jeunes gens en costume traditionnel qui lui ont offert en signe de bienvenue du pain, du vin et du sel.

«Nous vous soutiendrons toujours. Nous ne vous trahirons jamais.»

«Nous vous soutiendrons toujours. Nous ne vous tromperons et ne vous trahirons jamais», a-t-il déclaré en arrivant au poste frontalier de Kelebjia.

«C'est ici que commence le monde slave.

Vous êtes un pays en première ligne. Vous défendez le monde slave (...) Il est temps maintenant que la Russie se lève et défende les Serbes. Nous rembourserons vos pertes et punirons tous vos ennemis», a-t-il dit.



Vladimir Jirinovski: ne touchez pas à la Serbie, sinon...

Environ 200 Serbes l'ont acclamé lorsqu'il s'est brièvement arrêté à Subotica, dans le nord de la Serbie.

«Nous savons que cet embargo porte atteinte à votre santé et a entraîné des morts. Des centaines de milliers de Serbes sont morts. Nous ne l'oublierons pas», a-t-il affirmé. «N'oubliez pas: nous en avons assez de craindre les autres pays. Aujourd'hui, ce sont eux qui nous craignent, à Londres, Paris, Bonn, Washington et Tel Aviv», a-t-il lancé, au pied d'un monument à la gloire d'un guerrier serbe du XVIe siècle.

Russes et Serbes, qui partagent la même religion orthodoxe, ont été souvent alliés à travers l'histoire, même si la Yougoslavie de Tito s'était brouillée avec l'Union soviétique.

Le chef du Parti libéral-démocrate (PLD) russe, l'un des principaux partis de la Douma, a été accueilli à la frontière par Radomir Smiljanic, membre du Parti démocratique serbe de Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie.

Selon Smiljanic, Vladimir Jirinovski, dont la visite doit durer trois jours, rencontrera aujourd'hui Radovan Karadzic à Bijeljina, région de Bosnie contrôlée par les Serbes.

Un président à poigne pour l'Algérie

Le général Liamine Zéroual, de la Défense à la présidence

Alger (AFP) — Sixième président de l'Algérie depuis son indépendance, en 1962, le général à la retraite Liamine Zéroual, 53 ans, a été désigné hier par le Haut Conseil de Sécurité (HCS) au cours d'une brève réunion, qui a duré moins d'une heure.

Le général Zéroual, désigné pour une période transitoire de trois ans, avant le retour à des élections générales, conserve le portefeuille de la Défense nationale, qu'il détient depuis juillet 1993.

Il prêter le serment constitutionnel aujourd'hui, mettant ainsi fin officiellement au mandat du Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collégiale), dirigé par M. Ali Kafi.

Le HCE avait succédé au président Chadli Bendjedid qui avait démissionné en janvier 1992, quelques jours après le raz de marée islamiste aux premières élections législatives pluralistes avortées de décembre 1991.

Son nom circulait depuis plusieurs jours

comme «très probable». Il a été pressenti immédiatement après le désistement de M. Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des Affaires étrangères du président Houari Boumédiène, qui avait refusé le poste.

Plusieurs organisations syndicales et professionnelles ont immédiatement apporté leur soutien à sa candidature et aucun rival ne s'est officiellement déclaré.

Le général Zéroual aura les mêmes pouvoirs étendus que ses prédécesseurs : Chadli Bendjedid (1979-1992) et les deux présidents successifs du HCE : Mohammed Boudiaf, assassiné le 29 juin 1992, et Ali Kafi.

En effet, après avoir envisagé de rééquilibrer les pouvoirs entre le président et le chef du gouvernement, les autorités ont finalement opté pour une présidence forte.

Le général Zéroual nommera le chef du gouvernement et mettra fin à ses fonctions. Il nomme les ministres, est lui-même responsable de la défense nationale, définit et conduit la politique extérieure.

Le général Zéroual doit poursuivre à la fois la politique sécuritaire de lutte contre les groupes armés islamistes et le dialogue amorcé avec les dirigeants du Front islamique du salut (FIS) interdit, incarcérés depuis juin 1991 à la prison militaire de Bli-d pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Depuis l'annulation des élections et l'instauration de l'état d'urgence, il y a deux ans, les affrontements entre les forces de l'ordre et les groupes armés islamistes ont fait au moins 3000 morts. Dix-huit universitaires et intellectuels algériens ont été assassinés depuis le début 1993. Vingt-six étrangers ont été tués, provoquant le départ de milliers de résidents étrangers.

Des «contacts» avec le FIS ont eu lieu et ont été officiellement reconnus par M. Abdelkader Bensalah, porte-parole de la Conférence nationale de consensus, qui s'est achevée mercredi à Alger. Il a qualifié les résultats de «palpables» et «encourageants».

Référendum constitutionnel au Guatemala

Vers un «Oui» sans participants

La participation au référendum constitutionnel s'élevait à moins de 10%, hier à la mi-journée au Guatemala. Le président du Tribunal suprême électoral (TSE), Mario Guerra, a souhaité que les 3,4 millions d'électeurs se rendent davantage aux urnes dans l'après-midi. Les électeurs étaient appelés à répondre

«oui» ou «non» à la question suivante: «Êtes-vous d'accord avec les réformes constitutionnelles approuvées par le Congrès de la république le 17 novembre 1993?» Dans les zones peuplées d'indigènes, l'ignorance des 43 réformes constitutionnelles concernées était la principale cause d'abstention.

Guatemala (AFP) — Les Guatémaltèques se prononçaient hier par référendum sur un paquet de réformes constitutionnelles en faveur desquelles le président Ramiro de Leon Carpio, dénué d'appui politique, a mis son prestige en jeu au nom de la lutte contre la corruption.

Selon tous les sondages, le «Oui» était donné largement vainqueur, mais malgré une intense campagne du gouvernement en faveur des réformes l'abstention pourrait dépasser les 60%.

Les 43 articles de révision constitutionnelle ont déjà été approuvés par le parlement en novembre dernier à la suite d'un accord entre l'exécutif et le législatif pour mettre fin à la crise institutionnelle entre les deux branches de l'Etat.

M. de Leon, élu par les députés en juin

1993 après l'échec du «coup d'Etat civil» du président d'alors, Jorge Serrano, avait lancé une croisade contre la corruption qui passait, selon lui, par une «épuration» du parlement et de la Cour suprême.

Le président, ancien procureur (médiateur) des droits de l'homme, qui ne dispose pas du soutien d'une formation politique, n'avait pas réussi à chasser les députés et avait été conduit à négocier avec le parlement.

Les principaux articles, soumis aux 3,4 millions d'électeurs inscrits, concernent notamment la réduction du mandat présidentiel et des députés à 4 ans, et le renouvellement de la Cour suprême élargi.

En outre, plusieurs articles visent à assurer une plus grande transparence de l'administration publique: interdiction des fonds secrets utilisés par l'exécutif, renforcement

des pouvoirs de la Cour des comptes, accroissement de l'indépendance de la Banque centrale et limitation du cumul des mandats.

La victoire du «Oui» devrait entraîner la tenue cette année, à une date non précisée, d'élections législatives anticipées, tandis que M. de Leon pourrait terminer son mandat qui prend fin en janvier 1996.

Le président a axé sa campagne sur cette possibilité qu'auront les Guatémaltèques de renouveler le parlement, mais les adversaires du référendum soulignent que les députés soupçonnés d'être corrompus pourraient aisément retrouver leur siège.

Les organisations populaires et la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) ont appelé à l'abstention, estimant que ces réformes n'apporteraient aucune solution aux problèmes du pays.

Sursaut du PS français aux législatives partielles

Paris (Reuters) — Le premier tour de trois élections législatives partielles à Blois, Digne et Paris a été marqué hier par une progression des candidats socialistes et un taux élevé d'abstention, allant jusqu'à 51,24% des inscrits.

Ces élections suivent la décision du Conseil constitutionnel d'invalidier et de déclarer inéligibles pour un an trois élus qui avaient dépassé le plafond autorisé de dépenses de campagne en 1993 — Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) à Paris, Pierre Rinaldi (RPR) à Digne et Jack Lang (PS) à Blois.

Dans la première circonscription de l'Indre-et-Loire, à Blois, le candidat du PS,

Michel Fromet, améliore de plus de dix points le résultat obtenu par Jack Lang au premier tour l'an dernier.

Avec 46,94% des suffrages, Michel Fromet, activement soutenu par le maire de Blois et ancien ministre de la Culture, devance de plus de 5000 voix sa rivale UDF-CDS, Jacqueline Gourault, qui recueille 35,68% des voix. Il devrait conserver sans difficulté ce siège au Parti socialiste.

Dans la 19e circonscription de Paris, le candidat socialiste, Daniel Vaillant, battu en mars dernier, menace Anne-Marie Pierre-Bloch (UDF-PSD), l'épouse du député invalidé.

Il a obtenu 33,21% des suffrages contre

31,44% à la candidate UDF. Le duel de dimanche prochain s'annonce serré. Le PS pourrait donc récupérer son siège dans la capitale. Il n'en dispose plus aujourd'hui, son seul député parisien Georges Sarre étant passé au Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.

A Digne, dans la première circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, le candidat socialiste François Massot, qui avait perdu son siège en mars dernier, progresse de cinq points (26,72%) par rapport à 1993 mais son rival de l'UDF Francis Galizi améliore de près de deux points (39,06%) le score alors réalisé par le RPR Pierre Rinaldi.

Le Japon a la capacité nucléaire

La Corée du Nord énerve Tokyo

Londres (AFP) — Le Japon possède de tous les composants nécessaires pour fabriquer «très rapidement» une arme nucléaire afin de faire face à la menace de la Corée du Nord, rapportait hier le *Sunday Times* de Londres.

«Le Japon possède la compétence pour s'engager dans l'armement nucléaire très rapidement ainsi que tous les composants clés nécessaires à la fabrication d'une bombe y compris le plutonium et les systèmes électroniques de déclenchement», écrit le *Sunday Times* qui cite un rapport secret du «Joint Intelligence Committee», la plus haute instance gouvernementale de sécurité britannique chargée notamment d'informer le premier ministre.

Selon le *Sunday Times*, ce rapport souligne cependant qu'il n'existe aucune «preuve» que le Japon ait pour l'instant pris la décision de s'engager dans un programme d'armement nucléaire ou d'abandonner ses engagements à l'égard du traité de non prolifération nucléaire (TNP).

La demi-réforme d'Hosokawa

Tokyo (AFP) — Sorti vainqueur du bras-de-fer avec l'opposition après l'adoption de ses réformes politiques par le parlement, le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, se retrouve placé au coeur d'un paysage politique instable dont la mutation est loin d'être achevée.

Hier, les commentateurs étaient unanimes dans la presse à estimer que parvenant à conclure un compromis avec le grand parti d'opposition, le Parti libéral-démocrate (PLD), M. Hosokawa a fait preuve d'un talent de tacticien incontestable là où ses deux prédécesseurs du PLD, Toshiki Kaifu et Kiichi Miyazawa, avaient échoué.

Réussissant à doter le Japon de son premier dispositif juridique de l'après-guerre visant à assainir sa vie politique, M. Hosokawa a sauvé à court terme son gouvernement de coalition et évité au pays une crise politique qui menaçait de s'envenimer.

Voici le détail des quatre projets de loi amendés résultant du compromis conclu entre le gouvernement de coalition japonais et l'opposition:

• **Réforme électorale:** la Chambre des représentants (chambre basse) de la Diète (parlement) sera composée de 500 députés (contre 511 actuellement) dont 300 députés élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour et 200 au scrutin proportionnel (remplace le seul scrutin majoritaire actuel).

Le scrutin à la proportionnelle sera établi sur la base de 11 circonscriptions régionales.

• **Financement des partis:** mise en place d'un système de financement public, à raison de 30,9 milliards de yen (283 millions de dollars) par an, pour les partis reconnus, pour un plafond maximum de 40% des revenus de l'année précédente de chaque parti.

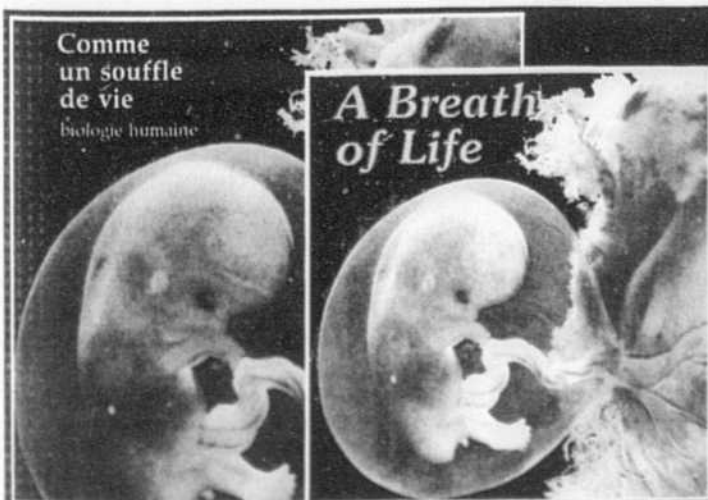
Pour être qualifié pour ces subventions, un parti devra avoir obtenu au moins 2% des voix lors de la dernière élection à l'échelon national.

• **Financement des campagnes électorales par les hommes politiques:** les «dons» versés par les entreprises sont limités pour chaque politicien à 500 000 yen (environ 6000 dollars canadiens) par entreprise, une interdiction totale étant prévue dans un délai de cinq ans.

Ces hommes politiques ne pourront disposer que d'un seul organisme de collecte de fonds.

• **Déroulement de la campagne:** faire campagne aux portes des habitations reste interdit.

Ces projets de loi ont été adoptés samedi mais seront présentés pour un nouveau vote lors de la nouvelle session parlementaire qui entame ses travaux aujourd'hui, après adjonction des amendements prévus.



Comme un souffle de vie

Biologie humaine
3^e secondaire

Manuel de l'élève
ISBN 2-7608-3528-6 (528 p.)

A Breath
of Life

Translation of the newly
revised 2nd edition of
COMME UN SOUFFLE
DE VIE

• Student Book
ISBN 2-7608-3551-8 (528 p.)



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

EDITORIAL

Course à obstacles de Johnson

Gilles Lesage

Le premier ministre Johnson doit se féliciter d'avoir suivi le conseil de son prédécesseur en réservant sa première grande sortie à une mission économique européenne, surtout au Forum mondial de Davos. Ainsi, il a pu y annoncer, en fin de semaine, qu'une société pharmaceutique suédoise investira quelque 100 millions\$ dans un centre de recherche au Québec. La nouvelle est d'autant plus bienvenue qu'elle s'inscrit dans le droit fil de la priorité affichée par le chef du gouvernement — l'ancien et le nouveau d'ailleurs — en faveur de la relance économique et de la création d'emplois. Mais il faudra plusieurs autres investissements, et des plus spectaculaires, pour que M. Johnson puisse rétablir le lien de confiance qui lui fait cruellement défaut, y compris et jusque dans son propre parti.

Trois semaines, c'est bien peu pour dresser un court bilan provisoire; mais quand une équipe «renouvelée» arrive en fin de mandat, que le temps et la marge de manoeuvre lui manquent, chaque journée compte pour tenter de renverser une tendance autrement irrésistible. M. Johnson le sait fort bien, d'ailleurs, qui met les bouchées doubles.

Toutefois, pour l'heure, c'est bien plus la continuité que le renouveau nécessaire qui s'impose. Même avec un cabinet réduit à 21 ministres, comment pourrait-il en être autrement, en bout de course épuisante?

M. Johnson a la réputation d'être plus expéditif que M. Bourassa. Il l'a prouvé dès le lendemain de sa prestation de serment, en annonçant que l'Hôtel-Dieu de Montréal ne sera pas démenagé, et qu'un hôpital de taille moyenne sera plutôt construit dans le nord-est de l'île. C'était acquis tacitement depuis des mois. Mais l'ex-premier ministre, ayant la hantise de faire de la peine à quiconque, avait laissé traîner les affaires jusqu'au départ de M. Marc-Yvan Côté. M. Johnson, n'ayant pas de cadeau à lui faire, tira rapidement la seule conclusion qui s'imposait.

Cette détermination, si louable soit-elle, ne s'exprime pas avec la même vigueur et solidité quant à d'autres dossiers encore plus névralgiques. Par exemple, le plan de relance économique, annoncé à grands renforts au cours de l'automne, tarde à se manifester de façon concrète. Pour bien marquer le coup, M. Johnson a passé une journée entière avec ses collègues à établir des priorités et à paufiner des projets. Il en est ressorti un plan de quelques dizaines de millions\$ pour l'aide à la rénovation domiciliaire. Une initiative nécessaire, certes, mais qui reste bien modeste en regard des immenses problèmes causés par la récession et une reprise léthargique.

Quant aux relations avec Ottawa, ce n'est pas le désastre, mais pas le pactole non plus. Alors que six autres provinces ont déjà conclu une entente avec Ottawa en ce qui a trait au programme de renouvellement des infrastructures, le Québec en est encore à mettre la dernière main au protocole avec les municipalités et à s'assurer qu'il gardera la maîtrise d'oeuvre sur les projets tripartites, évalués à 1,5 milliard\$ sur deux ans. Tout serait ficelé dès le retour de M. Johnson, la semaine prochaine. On verra bien alors si les priorités et les grands objectifs du Québec seront mieux respectés que dans d'autres secteurs.

Ainsi, le dossier de la main-d'oeuvre et de la formation professionnelle, dont on discute depuis si longtemps et qui fait l'unanimité au Québec, est à toutes fins utiles relégué au second plan à Ottawa. Non seulement l'entente de principe Campbell-Bourassa d'août dernier est-elle remise en question, mais le transfert partiel ou la récupération souhaitée par Québec s'inscrit désormais dans un plus vaste ensemble: celui de la révision de toute la politique de bien-être. Une affaire de longue haleine, d'au moins deux ans. M. Johnson n'a pas le luxe d'attendre si longtemps. Il veut en faire, avec raison, un test de la bonne foi d'Ottawa et du gouvernement

Chrétien. Celui-ci, en guise de consolation, lui offrirait de faire l'essai de quelques guichets uniques. La rebuffade est cruelle pour M. Johnson, qui ne saurait se contenter de si peu.

Autre épine au flanc, que M. Johnson ne peut de toute évidence extirper seul et qui nécessite la collaboration d'Ottawa et des autres gouvernements limitrophes: le marché noir florissant, à commencer par la contrebande du tabac. Donnez-moi une chance, je ne suis là que depuis une quinzaine, suppliait M. Johnson devant les journalistes, la semaine dernière. Ce n'est vrai qu'en partie. Il n'a pris les commandes que le 11 janvier, certes, mais il fait partie du gouvernement depuis décembre 1985. Qu'il le veuille ou non, il est héritier et tributaire des décisions qui ont été prises et de celles qui auraient dû l'être. En matière de contrebande, notamment, le gouvernement sortant a sa grande part de responsabilité et M. Johnson ne saurait l'éluder, sous prétexte qu'il arrive à la barre.

L'action s'impose avec d'autant plus de vigueur que des députés ministériels, voyant leur réélection compromise par le borborygme de l'économie parallèle, en sont rendus à expliquer, même à justifier, la désobéissance civile. C'est un phénomène grave, aux conséquences insoupçonnées que celui-là: que des députés gouvernementaux aient perdu confiance à ce point n'est pas de bon augure envers le nouveau chef du gouvernement.

Parmi les nombreux obstacles et écueils que m. Johnson a d'ailleurs à affronter, le plus tenace et périlleux est probablement celui de la confiance. Que deux-tiers des Québécois aient été mécontents du gouvernement Bourassa, après huit années difficiles et turbulentes, on le conçoit aisément. Que cette grogne populaire se soit quelque peu atténuée depuis le début de janvier, c'est bien possible, mais elle reste suffisamment vive et profonde qu'elle indique une tendance fondamentale, une vague de fond à peu près irrésistible. Pour la contrer, il faudrait une reprise économique spectaculaire, une collaboration sans précédent avec le gouvernement fédéral, une équipe renouvelée et dynamique. Toutes ces denrées font défaut à M. Johnson qui, comble de malheur, manque de temps.

Si, au moins, l'équipe gouvernementale, quoique affaiblie et essoufflée, tirait dans le même sens et faisait preuve de solidarité. Mais non. On l'a bien vu lors de la formation du conseil des ministres. Les oubliés, les exclus, ont été les premiers à bouder dans leur coin, même à ruer dans les brancards. Et voilà qu'un député qui, en plus de quatre ans, n'a pas soulevé la moindre ombre de litige, quitte la barque gouvernementale en maugréant contre M. Johnson. Et que reproche le député Yvon Lafrance au nouveau chef libéral? Son statut quo constitutionnel. M. Johnson a pourtant préconisé le contraire, et de façon explicite, plus d'une fois. Mais le lien de confiance si essentiel, qui faisait la force de M. Bourassa avec ses troupes, s'effiloche sous son successeur.

Un pied sur l'accélérateur, l'autre sur le frein, M. Johnson mène un bateau en proie à la dérive. Des équipiers le quittent en toute hâte, d'autres jonglent avec la mutinerie, les récifs se font de plus en plus menaçants. Pourrait-il prolonger le supplice au-delà du printemps?

LETTRES

Speak White Speak What

Avant de mettre sur papier mes impressions au sujet du poème de Marco Micone, j'ai consulté *Le Petit Robert*. Voici comment on définit le mot plagiat: «copie, emprunt, imitation».

On ajoute une citation de Giraudoux: «Le plagiat est la base de toutes les littératures, excepté de la première qui d'ailleurs est inconnue.» Selon cette définition, *Speak What* est donc bel et bien un plagiat du poème *Speak White* de Michèle Lalonde.

Que le plagiat soit courant en littérature comme semble le croire Giraudoux et que Shakespeare et compagnie se soient inspirés de prédécesseurs n'excuse pas Marco Micone.

Non seulement emprunte-t-il au poème célèbre de Michèle Lalonde la forme mais, pire, il en minimise les propos pour mieux exalter le sien.

Il s'étonne enfin qu'on puisse s'en formaliser puisqu'on lui fait l'honneur de publier son poème à diverses reprises. Faible défense!

Peut-on douter qu'en publiant *Speak What* on faisait directement référence à *Speak White*?

Sans le support de ce texte, le sien n'aurait pas mérité pareille reconnaissance.

Le message de Marco Micone est percutant, mais la façon de le véhiculer est inélégante. Son indécatesse surprend et choque.

Il laisse un goût amer aux personnes qui se souviennent de

Speak White, qui dépassait largement l'idéologie de quelques nationaux dont le discours étroit n'a jamais, au grand jamais, inspiré Michèle Lalonde.

Gabrielle Juneau-Garneau
Montréal, 17 janvier 1994

Sophie a mal à l'enfance

Sophie a mal au coeur. En fait, c'est la révolte et l'indignation qui sortent de sa cage thoracique. La grande de 26 ans ne comprend plus rien aux humains. Un torrent de mots emplît l'espace de ce soir d'hiver. Elle n'en peut plus des juges qui manquent de jugement. Epidémique? Ses questions se bousculent au portillon de l'incompréhension. Une tristesse aussi. Comment des femmes comme elle, et encore plus des mères, restent-elles collées à des conjoints qui violent, menacent de mort physique ou psychologique, battent, déchirent leurs enfants?

Comment se fait-il que ce sont les enfants qui se retrouvent dans des centres d'accueil, avec des inconnus, pendant que ceux qui leur volent leur enfance se réchauffent au flanc de leurs mères? Une misère transmise de mère en fille peut-être, ma grande? Non, non, non, il faut que ça cesse, me dit-elle, avec ses grands yeux perçants. Plus d'excuse! Sophie a mal à l'enfance ce soir. Elle ne dort pas. Son indignation me donne de l'espoir. J'aime l'enfant qui vit toujours en elle. Je l'aime et... j'ai mal au coeur aussi.

Cécile Rodrigue
Chambly, 15 janvier 1994

Les perles du Figaro

Cet automne, le correspondant du DEVOIR à Paris signait un long article à la fin de nous prouver l'inutilité d'une loi 101 en France pour la protection de la langue contre l'influence américaine ou anglaise. J'avais admiré ses convictions mais bien ri de sa naïveté, me promettant de lui fournir les preuves afférentes du contraire!

Voici donc quelques perles, entre autres, du quotidien *Le Figaro* du 10 janvier dernier.

«Deux nouveaux mots importants du vocabulaire des *managers*, le *benchmarking* et le *reengineering* pour les opérations *spot*», selon le Français Jean-Pierre Gaben.

Selon le Français Dominique Bellarin, «responsable du recrutement *manager* chez McDonald's, le *planning* est essentiel».

«Le *manager* Alain Dorfner des Eaux Perrier est heureux de son positionnement en *soft drinks*».

«Le collant Gerbe diffuse ses produits sous des *packagings* différents».

La compagnie Gilbert Raynaud du 7, rue de Monceaux, Paris, recherche un *controller* et le groupe National d'ingénierie, un responsable *back-office*.

J'ai préféré de beaucoup l'emploi de «Fabuleuse secrétaire d'accueil» au «Leader Manager pressé» et aux vendeurs «en *show-room*» sur la route 40 sous (eh oui!). Vive la clarté de la langue française au Québec! Ce qui ne m'empêchera pas de continuer à lire *Le Figaro* (ou *Le Monde*) à l'heure fabuleuse du café-crème et croissants.

Jacques Lamarche
Portugal, janvier 1994



LE MONDE

Repères -2



LISE
BISSONNETTE

Notre voisin est décédé il y a quelques jours. Nous l'avons compris en voyant la longue limousine sombre cueillir son épouse et ses filles, un matin bien trop glacé pour enterrer un vieil Italien au coeur fatigué. Quelques années de voisinage nous avaient fait échanger ici et là des phrases aimables autour d'une haie commune, qu'il ne supportait pas ébouriffée.

Ainsi est notre rue et notre quartier du nord de Montréal, colonisé et construit depuis le milieu du siècle par des Québécois francophones et des Québécois d'origine italienne qui vivent en paix, à l'aise, et à distance. Dans le parc d'en face, où on joue au baseball en français et au bocce en italien, l'été est toujours en harmonie.

Si l'on en croit la sociologie nord-américaine, toutefois, il devrait en être autrement. Ce quartier à la limite du cossu, encore assez neuf, aurait dû être une sorte de *melting pot* puisqu'il a accueilli, en français et en italien, deux groupes en mobilité ascendante et à l'expérience fort semblable. Les Italiens et les Canadiens-français avaient partagé ensemble les quartiers ouvriers du centre de Montréal jusqu'aux années cinquante, les mariages «mixtes» abondaient, et ils étaient tous deux des peuples immigrants, l'un de l'étranger, l'autre de l'intérieur (Montréal n'est devenue une ville majoritairement française qu'à la fin du 19e siècle, avec l'exode rural). Le succès économique qui les amenait plus au nord, occuper des résidences de style californien avec jardins et voies de garage, aurait normalement dû desserrer leur appartenance ethnique, la faire oublier un peu ou beaucoup. Mais les générations passent, les arbres grandissent et meurent, les identités perdurent.

Montréal est «un modèle de ville non-intégrée», écrit une experte qui n'y voit pas nécessairement un drame. Géographe et vice-rectrice aux Affaires publiques de l'Université de Montréal, madame Claire McNicoll a publié récemment un ouvrage issu de sa thèse de doctorat, *Montréal, une société multiculturelle* (Éditions BELIN, Paris, 1993). Si j'ai commencé mon exploration des «repères» entre nos cultures par son ouvrage, c'est qu'il est l'un des plus sains qu'on puisse trouver, avant d'entrer dans cet univers d'angoisse existentielle. Pas de contorsions de langage:

une ethnie est une ethnie et on étudie ici leurs «stratégies» plutôt que les sombres desseins ou quêtes romantiques que leur prête toute une littérature de «l'interculturel». Une heureuse bouffée de «science» humaine, au meilleur sens du terme.

La géographe confirme ce que les études linguistiques ont souvent dit. C'est à Montréal, plus que dans les autres villes du Canada officiellement «multiculturel», que les groupes ethniques retiennent le plus longtemps leur identité. Ils perdent moins l'usage de leur langue d'origine, ils conservent leurs institutions culturelles, et malgré le progrès économique qu'ils connaissent tous après quelques générations, ils continuent à vivre entre eux. Quand ils se déplacent de quartiers plus pauvres à quartiers plus riches, ils le font souvent par «enjambées», c'est-à-dire sans déloger d'autres groupes mais en allant créer ailleurs de nouvelles aires bien à eux. Les rares exceptions sont les Allemands qui se sont fondus facilement dans la communauté anglo-protestante. Mais la ségrégation continue a été le fait de la plupart des communautés d'importance, la communauté juive, la communauté italienne, la communauté portugaise. Et des francophones québécois eux-mêmes. Leur «garde montante» a eu moins tendance à rejoindre la bourgeoisie anglophone sur les flancs du Mont-Royal ou dans la verdure de Beaconsfield qu'à s'inventer de nouveaux arondissements de luxe dans la région de Laval.

Il n'y a pas de motif sinistre à ce développement séparé à la montréalaise. Contrairement à la plupart des grandes villes nord-américaines, Montréal n'offrirait pas aux immigrants de modèle culturel unique, ce que madame McNicoll appelle l'«anglo-conformité», un système de valeurs né des peuples divers mais culturellement parents (britannique, scandinaves) qui ont dessiné l'Amé-

rique au siècle dernier. Les différences de religion ont joué un rôle capital, avec d'un côté l'isolationnisme français et catholique et de l'autre la distance anglo-protestante. Le système scolaire confessionnel, par exemple, a été déterminant dans le choix du lieu de résidence. Renvoyées à leurs «sous-économies», beaucoup de réussites ont eu lieu à l'intérieur du groupe d'origine. Avec le temps se sont créées des zones de «confort culturel», une famille élargie que chacun aime retrouver, d'autant qu'il ne s'agit pas de ghettos. Selon la géographe, la ségrégation résidentielle a même tendance à s'accroître encore, grâce aux nouvelles banlieues.

Son étude fait donc de Montréal la vraie «mosaïque», cette théorie canadienne d'une coexistence pacifique qui ne fait pas indument pression sur les groupes ethniques pour qu'ils s'assimilent. A Montréal, la rétention d'identité dépasse le folklore, et les frictions réelles ne sont pas dramatiques, malgré la tension linguistique. Autrement dit, «l'intégration» n'est pas nécessairement un commandement de la vie en société.

Mais l'étude, qui s'arrête à l'aube des années quatre-vingt (la cartographie s'appuie sur le recensement de 1981), ne traite pas des immigrations plus récentes, que les Américains appellent la *new new immigration*. Quelles peuvent être les «stratégies» de ces petits groupes éclatés, venus de partout et surtout du tiers-monde, plus visibles donc plus en butte à la discrimination, qui débarquent dans une ville à l'économie faiblissante et aux perspectives rapetissées? Vont-ils à leur tour répéter le modèle montréalais? N'oublions pas que les anciens «Canadiens-français», s'ils n'ont pas changé de stratégie résidentielle, ont toutefois changé de stratégie politique, notamment avec une loi linguistique qui met fin à leur isolationnisme scolaire. Et ils découvrent que «l'intégration» des nouveaux venus est par définition lente, qu'elle ne saurait être un processus à «sens unique et absolu», comme le rappelle madame McNicoll.

Son étude a clairement posé les prémisses et débusqué les clichés. Mais sa conclusion est la question même sur laquelle se penchent aujourd'hui bien des stratégies déboussolées. La ville «non-intégrée» ne semble pas pouvoir faire l'économie, cette fois, d'un choc des cultures.

À PROPOS

... des fonctionnaires essentiels

Washington — La plupart des ministères américains, dont le département d'Etat, ont fermé leurs portes récemment en raison de la vague de froid polaire qui s'est abattue sur le nord-est des États-Unis.

Le président Bill Clinton a pour sa part annulé un discours qu'il devait prononcer à l'Université de Georgetown pour le premier anniversaire de son arrivée à la Maison-Blanche.

Dans un communiqué, le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry avait demandé à «tous les employés non essentiels» de regagner leur domicile et de

ne pas venir travailler.

Au total, 362 000 fonctionnaires fédéraux ont répondu à l'appel. La mesure avait été demandée peu auparavant par la compagnie d'électricité locale, PEPCO. C'est la première fois que la plus grande partie du gouvernement fédéral ferme boutique à la demande d'une compagnie d'électricité.

Le centre opérationnel du Pentagone, qui surveille les activités militaires à travers le globe, est resté cependant en pleine activité.

D'après AFP

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

I D É E S



PHOTO ARCHIVES

Dans le dos des travailleurs

La nouvelle politique de réadaptation de la CSST pourrait faire perdre le droit de contestation à des milliers d'employés

MICHEL CYR
Avocat

Le nouveau président de la CSST, M. Pierre Sheldier, a récemment mis de l'avant une nouvelle politique en matière de réadaptation des accidentés du travail.

Cette politique vise à retourner au travail chez le même employeur dans les plus brefs délais, les accidentés qui suite à une lésion professionnelle pourraient être porteurs de séquelles jugées mineures par la CSST en terme de pourcentage d'incapacité, soit de 2% ou moins, et qui présentent des limitations fonctionnelles.

Nous sommes en accord avec le but recherché par cette politique. Cependant, il y a lieu de s'inquiéter sur son objectif véritable puisque l'intervention de la CSST auprès du médecin du travailleur devient l'un des éléments centraux de cette politique.

Ainsi, on prévoit dans cette politique une intervention systématique et ce, davantage que la CSST ne le fait actuellement auprès du médecin ayant charge du travailleur, et surtout, de façon verbale, sans même que le travailleur ne le sache.

Jusqu'en 1985, les travailleurs avaient le droit de contester les opinions de leur médecin. Depuis, ce droit a été aboli.

Par contre, les employeurs ou la CSST elle-même peuvent obtenir l'opinion d'un autre médecin pour contester celle du médecin du travailleur.

Et la CSST soumettra cette contestation à l'arbitrage médical, ce qui entraînera la production d'un avis rendu par un autre médecin supposément neutre et in-

dépendant qui, finalement, donnera lieu à une décision de la CSST.

C'est cette dernière décision que le travailleur ou l'employeur peut présenterment contester. Par la suite, le travailleur insatisfait pourra en appeler de cette décision.

Mais voilà que ce droit d'appel du travailleur est menacé: dans la mesure où la CSST pourra, avec sa nouvelle politique, communiquer verbalement avec le médecin du travailleur pour le convaincre qu'un retour à l'emploi antérieur de façon progressive ou partielle est préférable.

Le médecin qui produirait un tel rapport priverait donc le travailleur de son droit de contestation puisque ce dernier n'a aucun droit de contestation de son propre médecin...

Ainsi, le tour sera joué, tout ce processus ayant lieu verbalement, le travailleur n'en aura jamais la preuve et la CSST n'en portera jamais l'odieuse. Quelle hypocrisie!

Cela est aberrant dans la mesure où la jurisprudence et la réalité nous justifient pleinement de croire que la prémisses de base de la CSST est fautive.

Un travailleur ne présentant qu'un petit pourcentage de déficit anatomo-physiologique, soit de 2% ou moins, ou même aucun pourcentage de déficit anatomo-physiologique peut très bien être porteur de limitations fonctionnelles importantes qui l'empêchent de reprendre son travail antérieur de façon permanente.

Dans bien des industries, dont celle de la construction, il est même parfaitement impossible d'envisager un retour à des travaux légers et ce, sans compter la présente déréglementation et ses conséquences pour ces travailleurs.

La jurisprudence de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles a d'ailleurs reconnu que les médecins de la CSST devaient intervenir auprès des médecins des travailleurs, mais

par écrit, pour demander de modifier une erreur qui se serait glissée dans l'interprétation d'une disposition d'ordre public concernant, par exemple, le barème pour les pourcentages d'incapacité attribués.

Cela ne confère aucunement à la CSST le pouvoir de tenter d'influencer les médecins des travailleurs quant au contenu des rapports qu'ils doivent produire.

Quelles sont les personnes qui interviendront auprès des médecins des travailleurs de façon systématique et à échéance fixe? Les agents et les médecins de la CSST.

Les plus récentes données statistiques du ministère du Travail sont éloquentes à cet effet.

Ainsi, ce sont ces mêmes agents et médecins qui contestent les opinions des médecins des travailleurs et refusent des milliers de réclamations pour événement initial, rechute, récidive ou aggravation.

Ce sont également eux qui soumettent des milliers de contestations à l'arbitrage médical, devenu bureau d'évaluation médicale.

En 1992, il y aurait eu près de 12 000 contestations d'opinions des médecins des travailleurs par la CSST et les employeurs et la majorité de ces contestations émanaient de la CSST (53%).

Il en va de même pour 1993 alors que de janvier à juillet, il y a eu 7309 contestations dont la majorité est encore attribuable à la CSST.

Il n'y a donc jamais eu autant de contestations si on compare aux années antérieures depuis 1986, et ces contestations sont en progression.

Si la CSST désire qu'il y ait moins de contestations, elle n'a qu'à moins contester et mieux respecter l'opinion du médecin traitant plutôt que de planifier le harcèlement des médecins des travailleurs pour empêcher les accidentés de contester.

Au moins, dans le cadre de l'assignation temporaire, il existe une procédure exceptionnelle dans laquelle le travailleur peut contester l'opinion de son médecin, ce qui n'est pas du tout le cas dans la nouvelle politique de la CSST, qui aura donc un effet pervers évident.

Hommage au père François Bourassa

Une grande perte

L'une des personnalités de la théologie du XXe siècle, fils du fondateur du DEVOIR, vient de nous quitter

RENÉ LATOURELLE, S.J.

Le père François Bourassa est mort subitement, le 18 décembre dernier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ainsi est disparu l'un des «grands» de la théologie du XXe siècle et, sans conteste, le plus grand au Canada, avec son maître et collègue, le père Bernard Lonergan. Si je lui consacre une note, c'est que je lui dois mon orientation en théologie, comme aussi la grâce d'avoir compris la grandeur de la vocation du théologien.

Le père François — c'est ainsi que nous l'appelions familièrement entre nous — est fils de grand lignage. Par ses arrière-parents, il se rattache à Louis-Joseph Papineau. Son père, Henri Bourassa, appartient à l'histoire politique de notre pays, comme l'un des parlementaires les plus célèbres de son époque (début du XXe siècle), alliant à une exceptionnelle connaissance des institutions et du droit britanniques, une éloquence qui le rendait redoutable dans les débats en Chambre. Il a été aussi le fondateur du journal LE DEVOIR, d'allégeance franchement catholique et sa plus importante contribution au patrimoine culturel du Québec.

Henri Bourassa a eu deux fils jésuites: François, qui vient de nous quitter et Bernard, qui travaille au Brésil, au service des plus déshérités de la terre. François est né à Montréal en 1912. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1931, il obtint son doctorat en théologie, en 1944, à Woodstock, durant les années de la dernière guerre, alors que les universités de France et d'Europe étaient fermées à l'Amérique.

Son oeuvre

Toute sa vie se confond avec son enseignement de la théologie. Il a enseigné cette discipline 18 années consécutives aux facultés de philosophie et de théologie de la Compagnie de Jésus, à Montréal (1946-1964); puis, de 1964 à 1968, il a partagé son temps entre Montréal et Rome, à l'Université Grégorienne. De 1968 à 1988, il a enseigné régulièrement un semestre, chaque année à cette même institution. Au total, 42 ans d'enseignement universitaire. De 1988 jusqu'à sa mort, il a donné des causeries à diverses communautés religieuses, trop heureuses de bénéficier de sa riche expérience.

Théologien fécond, il nous a laissé une oeuvre considérable, dont tous les thèmes s'articulent autour du spécifique chrétien; trois ouvrages sur la Trinité, centre d'unification de toute sa vie et de sa pensée; un sur la Rédemption et le Sacrifice; trois sur les sacrements (eucharistie, mariage, onction des malades), et un sur la virginité. Fidèle collaborateur de la revue *Science et Esprit* (revue des facultés de la Compagnie de Jésus à Montréal), il y a publié 41 articles d'une longueur moyenne de 25 pages. Il a également publié sept articles importants dans *Gregorianum*, revue de l'Université Grégorienne. L'ensemble totalise environ 1200 pages.

On ne saurait comprendre l'oeuvre du père François si l'on n'a pas d'abord saisi ce qu'il entendait par théologie. Condition d'autant plus importante que la théologie, depuis une ou deux décennies, est souvent décriée. Non certes à cause des 500 théologiens qui ont élaboré les textes de Vatican II, mais par suite des interventions tapageuses d'un certain nombre de théologiens et d'exégètes de l'après-Concile: des hommes qui ont troublé et scandalisé plutôt qu'éclairé et soutenu des fidèles qui avaient avant tout besoin de témoins.

Pour le père François, le théologien est d'abord le témoin d'une foi qui a transformé et illuminé sa vie. S'il est en quête de toujours mieux comprendre, c'est que la foi, par son dynamisme interne, est tendue vers la vision; et c'est aussi parce que l'objet de sa recherche, c'est le sens même de la vie. Or, ce sens coïncide avec une Personne, à savoir Jésus-Christ, qui est la Vérité, seul capable de déchiffrer le mystère de l'homme.

Le père François ne comprenait pas qu'un théologien puisse enseigner la théologie comme la botanique ou la minéralogie. Il ne considérait pas comme accidentel qu'un théologien croie ou ne croie pas. Croire relève de l'essence même de la théologie; c'est sous la pression de sa foi que le théologien est en quête de comprendre et de se comprendre. Enseigner la théologie en dehors de la foi lui paraissait un contresens, voire un non-sens. Tout au plus peut-on parler, en pareil cas, d'histoire des religions.

Le père François n'avait certes pas l'éloquence de son père Henri, ni celle de son frère Bernard, missionnaire au Brésil. Et pourtant, il lui arrivait d'atteindre des sommets d'éloquence jamais dépassés par ceux-ci. Il y avait en effet, dans l'enseignement du père François, des moments privilégiés où il apparaissait comme tout autre, grand, transfiguré: c'était à l'occasion des questions que lui posaient ses étudiants.

Alors, d'un revers de main, il repoussait ses notes sur le coin de la chaise et... il improvisait. Ses yeux, déjà pétillants, s'allumaient comme des feux ardents. Son débit devenait plus accéléré, sa voix plus chaude, brûlante, avec des accents qui tenaient de la prière et de la mystique plus que de la didactique. Les textes de l'Écriture et des pères de l'Église accouraient, affluaient vers lui comme les vagues puissantes de l'océan apportant avec elles un air pur, plus tonifiant.

Nous restions sans paroles, éblouis par tant de richesses et de si géniales intuitions.

Durant 24 ans, le père François a enseigné la théologie à Rome, à l'Université Grégorienne, la plupart du temps aux niveaux du doctorat et des spécialisations de la maîtrise et de la licence. Il y est venu dans des circonstances qu'il convient de rappeler.

Le père Bernard Lonergan, Canadien lui aussi, avait été contraint de laisser l'enseignement en raison d'un cancer qui menaçait ses poumons. Comment remplacer un maître comme Lonergan, surtout en théologie de la Trinité? À titre de doyen, j'invitai le père François à occuper la chaire du père Lonergan, avec charge d'expliquer le même traité de la Trinité. Or, les étudiants de l'époque, surtout les Américains, qui avaient pour le père Lonergan une admiration qui confinait au culte (et non sans raison), ne pouvaient concevoir que quelqu'un puisse lui succéder et rivaliser de compétence avec lui.

Un jour qu'ils me faisaient part de leur scepticisme, je leur suggérai d'inviter le père François au Collège américain, profitant de l'occasion pour lui poser toutes leurs questions: affaire de le tester! Il faut noter ici que le père François avait été disciple du père Lonergan à Montréal; en outre, ayant pris son doctorat à Woodstock, il maîtrisait assez bien l'anglais. Le résultat de la rencontre avec les étudiants fut ce qu'il devait être: l'émerveillement, l'éblouissement devant l'ampleur et la profondeur de la culture théologique du père François.

Du traité de la Trinité, il connaissait tous les grands maîtres et pouvait en parler avec une maîtrise stupéfiante: de saint Jean à saint Augustin, de saint Thomas à Rahner et... Lonergan. Par la suite, on ne m'a jamais posé de questions sur la valeur du père François.

L'admiration universelle des étudiants se traduisait par des expressions comme celles-ci: «Quel théologien! Quelle foi! Il n'y a qu'un mystique pour parler de la sorte!» Ses collègues, provenant de 40 nations différentes, éprouvaient, pour lui une profonde vénération. Les jeunes professeurs le consultaient volontiers, reconnaissant en lui un maître.

Le père François avait un don exceptionnel d'empathie. Les démunis, les illettrés, les clochards, les délinquants trouvaient en lui des accents qui les prenaient aux tripes. Quand il leur parlait de Dieu, Dieu mystérieusement parlait en eux; si bien qu'un entretien commencé sur la boxe, la drogue, les filles, pouvait s'achever tout

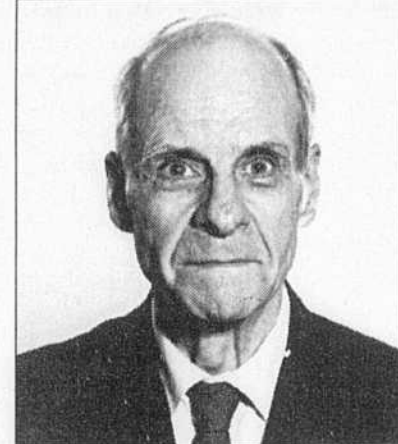


PHOTO ARCHIVES

Le père François Bourassa

Les démunis, les illettrés, les clochards, les délinquants trouvaient en lui des accents qui les prenaient aux tripes. Un entretien sur la boxe, la drogue, les filles, pouvait s'achever tout normalement par une confession.

Si je compare le père François aux grands de notre époque, je le situe aux côtés de Lonergan, Rahner, de Lubac, Congar. Lonergan et Rahner sont visiblement plus marqués que François par la philosophie. Celui-ci propose une théologie plus spirituelle, apparentée à celle des de Lubac et Newman, comme aussi à celle des pères de l'Église dont il a toute la résonance mystique. Pour qui a fréquenté le père François, il est trop évident que sa théologie est une théologie «priée».

Ce théologien de la présence de Dieu lisait tous les jours son bréviaire devant le Saint sacrement. Il avait aussi des affinités avec le poverello d'Assise. Il partageait avec lui son enchantement éternel devant la création; comme lui, il avait une âme de poète et de mystique. Il se plaisait à vivre dans la nature comme dans une immense cathédrale, où tout lui parlait de Dieu: l'eau des lacs, la descente d'un ruisseau ou d'un torrent, une fleur, un oiseau, et surtout les arbres, la forêt. Rarement un théologien a été, plus que François, à l'écoute du silence et de la parole de Dieu, et en même temps aussi hanté que lui par le désir de la vision de Dieu.

Rien ne résume mieux la pensée et l'oeuvre du père François que la prière de saint Augustin écrite en guise de conclusion de son traité sur la Trinité: «Seigneur mon Dieu, autant que tu m'en as donné le pouvoir, je t'ai cherché! J'ai désiré voir par l'intelligence ce que je croyais. J'ai beaucoup étudié et beaucoup peiné. «Seigneur mon Dieu, mon unique espérance, exauce-moi... fais que toujours je cherche ardemment ta face. O toi, donne-moi la force de te chercher, toi qui m'as fait te trouver et qui m'as donné l'espoir de te trouver de plus en plus.»

Est-il possible que le Canada puisse oublier l'un des plus grands témoins de son patrimoine religieux et culturel, puisqu'il n'est pas de culture qui puisse échapper à la dimension religieuse de l'être humain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpéti, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (liens), Paule des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verme (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA DIRECTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibéau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Blanchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (directrice), Guy-Renaud Kirouac (directeur promotions et relations publiques), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PRODUCTION** Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Daniel le Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PAIX *Montagne magique*

SUITE DE LA PAGE 1

cord sur le retrait des troupes israéliennes de Jéricho et de la bande de Gaza, où doit être mis en place un régime d'autonomie.

«Nous sommes sur le point de surmonter tous les obstacles (...) de parvenir très bientôt, très bientôt, à un accord définitif», avait déclaré Arafat devant les participants au Forum économique de Davos avec à ses côtés le ministre israélien des Affaires étrangères.

Les deux hommes, qui ont multiplié les signes d'affection mutuelle («J'ai l'impression de gravir une montagne magique de paix», a déclaré M. Peres), se sont entretenus pendant une bonne partie de la nuit de samedi à dimanche pour sortir les négociations de l'impasse.

Parlant à son tour devant le Forum, Shimon Peres a remercié Yasser Arafat pour «l'effort suprême (qu'il a fait) pour rapprocher nos

deux peuples dans les domaines de la paix et de l'espoir».

Israël, a ajouté Peres, est décidé à faire tout son possible pour faire de l'histoire palestinienne «une histoire de bon voisinage, de paix et d'espoir pour les générations à venir».

«Dès que les deux parties auront surmonté leurs divergences stratégiques, nous savons que nous devons offrir à nos enfants de meilleures chances économiques (...) Notre travail ne fera que commencer», a-t-il souligné.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Amr Moussa, a de son côté estimé que tous les principaux problèmes faisant obstacle à un accord final sur la mise en application du plan sur l'autonomie palestinienne avaient été réglés à Davos. Il a ajouté que cet accord final serait signé «dans les dix jours au Caire».

Mais des responsables de l'OLP ont ensuite affirmé que les Israéliens étaient revenus sur leur accord

concernant des points que les Palestiniens croyaient réglés. «Rien n'est réglé. Il n'y a pas d'accord», a alors déclaré un responsable de l'OLP, qui a souhaité garder l'anonymat.

Les responsables israéliens présents à Davos ont adopté hier un profil bas. M. Peres s'est borné à dire qu'il «espérait» parvenir à un accord tandis que les autres responsables de la délégation israélienne ont prudemment insisté sur le fait que de nombreux points n'avaient pas été réglés.

Les discussions ont porté sur trois principaux points: la question de savoir qui garderait les points de passage internationaux entre Jéricho et la Jordanie, et entre la bande de Gaza et l'Égypte, les limites territoriales de la zone de Jéricho concernée par le régime d'autonomie et la sécurité des colons juifs.

Le chef de la diplomatie égyptienne a assuré que les deux parties s'étaient mises d'accord sur le dé-

ploiement aux points de passage internationaux de garde-frontières israéliens dont la présence serait discrète.

Mais des responsables de l'OLP ont indiqué qu'il n'y avait pas eu d'accord sur la dimension territoriale de Jéricho et que le problème de la sécurité des colons juifs n'avait pas été abordé.

Auparavant, un porte-parole de l'OLP avait indiqué que la centrale palestinienne avait accepté un compromis élaboré hier matin par un comité de travail comportant des négociateurs des deux bords.

Selon la radio israélienne, Israël aurait accepté une proposition portant sur les corridors reliant Jéricho à trois lieux saints de la vallée du Jourdain.

M. Arafat doit quitter Davos aujourd'hui pour une visite à Berne avant de se rendre à Genève où il interviendra devant la commission des droits de l'homme de l'ONU.

FRANÇAIS *Satisfaction*

SUITE DE LA PAGE 1

conviennent que le français y est «autant» utilisé qu'il y a cinq ans, 25% soutiennent que le français y a pris une place plus importante. Mais les propriétaires anglophones d'entreprises sont beaucoup plus nombreux à croire que le français langue de travail a accompli un bond prodigieux depuis cinq ans.

L'étude de l'Office de la langue française confirme par ailleurs que le français se porte mieux en région que dans la métropole. Les employés de 80% des entreprises de l'extérieur de Montréal utilisent généralement le français comme langue de travail. Un droit qui est exercé par seulement 51% des employés des entreprises montréalaises.

Les taux les plus élevés d'utilisation du français se retrouvent dans les secteurs suivants d'activités: l'accueil (95%), l'identification des entreprises au téléphone (90%), les communications écrites avec les fournisseurs du Québec (90%), les cours de formation offerts par l'entreprise (89%), les communications écrites entre les employés (89%). Dans d'autres champs d'action, l'on retrouve les taux les plus faibles: la documentation relative aux logiciels (55%), la terminologie technique utilisée à l'oral et à l'écrit (57%), les logiciels de traitement de texte, de gestion des stocks et de comptabilité (67%).

La corrélation entre la langue du propriétaire et l'attitude face à la formation semble par ailleurs évidente. La très grande majorité (88%) des entreprises possédées par des anglophones ont offert à leurs employés la possibilité de suivre des cours de formation en français. Seulement 58% des propriétaires allophones et 41% des anglophones ont offert la même chose à leurs employés.

Alors que les lieux de décision des grandes entreprises baignent dans l'anglais, les réunions des conseils d'administration de 83% des petites entreprises se déroulent exclusivement en français. Dans 90% des cas, les dirigeants répondent en français à l'employé anglophone qui s'adresse à eux en français, comme ils utilisent le français (69%) pour répondre aux fournisseurs québécois qui leur proposent des produits en anglais.

A travers cette recherche, l'Office de la langue française a constaté, avec une certaine satisfaction, que son rôle est bien compris et accepté dans le milieu de la petite entreprise. Les quatre cinquièmes des dirigeants souscrivent à l'objectif de francisation des entreprises de plus de 50 employés. Ils sont satisfaits (80%) des programmes d'intervention et d'aide technique fournis par l'Office et ils sont tout aussi nombreux à souhaiter la progression du français langue de travail. Seulement 56% d'entre eux croient à la nécessité de connaître l'anglais pour travailler au Québec.

BALKANS *Tolérance et laïcité*

SUITE DE LA PAGE 1

gale Bernard Kouchner, qui, la dernière fois qu'on le voyait à la télévision, portait sur son épaule un sac de riz pour nourrir les enfants de Somalie, le digne cardinal Lustiger qui, non content de porter, le Vendredi Saint, la croix au Sacré Coeur de Paris, a dit la messe de Noël dans la ville-Passion et enfin François Léotard, le fringant ministre d'État à la défense, qui, protégé par des chars et affublé d'une veste pare-balles, avait remonté le moral de troupes. (Finalement, la participation d'Edgar Morin à l'émission a été contremandée pour laisser claironner par Alain Juppé les succès de la France au sommet de l'Otan à Bruxelles).

Morin rappelle que c'est l'Europe au complet qui sombre dans le cauchemar de ses voisins. Télé-spectatrice passive de l'agonie de Sarajevo, politiquement et militairement impuissante, à peine née, l'Europe est déjà entrée en agonie. Elle n'a jamais voulu comprendre qu'en se faisant la complice de la destruction de la Bosnie-Herzégovine, elle s'est détruite elle-même, moralement et politiquement.

«Cette Bosnie-Herzégovine que beaucoup voient comme une peuplade balkanique perdue, était (on remarquera le passé!) au contraire un des lieux les plus civilisés d'Europe. De toute façon, c'était très concrètement une préfiguration de l'Europe que nous souhaitions, notamment dans les grandes villes. C'était un lieu où, pendant des siècles, coexistaient paisiblement quatre religions: orthodoxe, catholique, islamique, juive. C'était un lieu de tolérance. Pas seulement de religion comme à Grenade jusqu'au 15^e siècle, mais aussi de laïcité, puisqu'innombrables étaient les mariages mixtes entre gens de traditions différentes dans le plus grand respect de celle de l'autre».

«C'était, poursuivit-il, le seul endroit où il y avait déjà cette convivialité européenne à laquelle nous aspirions depuis des décennies à l'ouest. C'était même un endroit qui nous indiquait la voie vers une réintégration de l'islam en Europe. Car vous savez, il y a eu une présence islamique forte jusqu'en 1492 (prise de Grenade), à l'ouest; mais également à l'est avec l'empire ottoman».

«Sarajevo, de plus, était devenue, par son caractère polyethnique et polyculturel, une des villes les plus vivantes d'Europe et une des plus cultivées».

«C'est sur Sarajevo que, depuis deux ans, s'acharne la destruction. C'est la destruction de ce riche tissu polyethnique humain qui est visée par les forces de séparation, de purification ethnique, serbes et croates».

Le siège de Sarajevo se distingue de ceux de Stalingrad et de Varsovie car ici c'est une communauté diverse qui est assassinée. «On a toujours voulu, auparavant, liquider telle population spécifique mais jamais un ensemble de population différenciée, qui plus est, qui veut vivre pacifiquement ensemble. De là vient mon investissement pour Sarajevo et la Bosnie», dit Morin.

L'investissement «balkanique» d'Edgar Morin n'est pas comme chez certains une «vocation tardive». Il remonte bien avant la guerre en Yougoslavie.

«Il se trouve que — notamment à l'occasion du livre sur mon père —, j'ai étudié cette histoire de l'Europe balkanique que l'on ne connaît pas du tout pas à l'ouest. Dans nos manuels scolaires on ignore absolument ce qui s'est passé au-delà de l'empire austro-hongrois. Même, on ne sait pas vraiment ce qui s'est passé à l'intérieur de cet empire. On ne s'intéresse aux austro-hongrois que par les guerres et alliances qu'ils ont faites avec l'Europe. Ce qui s'est passé sous l'empire ottoman est également ignoré».

La fibre méditerranéenne et balkanique que Morin revendique ne s'appuie pas seulement sur des liens intellectuels mais aussi et surtout sur des liens effectifs et gastronomiques. Ses ancêtres ont longtemps habité cette partie de l'Europe. Et sur une connaissance de la littérature des Balkans.

«Vous savez, on connaît un pays beaucoup plus par sa littérature que par les sciences sociales. En lisant par exemple les romans de Ivo Andreic vous vivez les problèmes du pays de l'intérieur». L'amour d'Edgar Morin pour les Balkans n'est pas à sens unique. «L'ex-Yougoslavie était le pays où

j'étais le plus connu. Beaucoup de mes ouvrages n'étaient pas seulement au programme des classes terminales de l'école secondaire mais également à l'université en anthropologie, sociologie et philosophie. Dans un sens, j'y étais mieux connu qu'en France», dit-il.

Edgar Morin parle encore du discours de Sarajevo, qui s'est construit autour de l'initiative du recteur de l'Université de Paris. «Le but était de manifester, pas symboliquement seulement, mais avec de l'aide concrète (des bourses, des dons de livres, des professeurs qui viendraient à Sarajevo) notre solidarité avec cette ville». Une cérémonie officielle inaugurerait cette rencontre, avec le discours de M. Morin.

Ce discours a pu être publié grâce au professeur Nezovic de la «faculté des lettres» de Sarajevo. Il avait conservé les notes du discours à partir desquelles Edgar Morin l'a reconstitué, ne rédigeant jamais ses conférences.

«C'est un homme extraordinaire. Il se rend tous les jours à la «faculté des lettres» qui se trouve sur le «boulevard des snipers». C'est un endroit où personne ne circule à part les voitures blindées du FORPRONU. Toutes les vitres sont cassées, les murs effondrés. Les livres sont à la cave, il n'y a pas d'électricité. Tous les bureaux sont dans un désordre indescriptible et dans une saleté repoussante. Le seul bureau propre, bien tenu, c'est celui du professeur Nezovic qui s'y rend tous les jours au risque de sa vie». Quel universitaire impudent osera parler maintenant encore des «risques du savoir»?

Au mois de janvier 1994, quatre mois après ce discours, un espoir d'une quelconque «solution» est-il encore permis? «C'est doré et déjà une grave défaite pour l'idée même d'Europe. Je crois que les conséquences en chaîne de cette incapacité de traiter la question yougoslave — surtout quand c'était le temps encore —, de sauver Sarajevo, coûtera très cher à l'Europe. Comme nous avons payé très chèrement notre non-intervention dans la guerre d'Espagne. Je ne veux pas être un prophète de malheur, cet événement risque d'être lourd de désastres futurs...»

Comment la Banque du Canada réduirait le déficit

OTTAWA (PC) — Des mesures de réduction du déficit proposées dans une étude de la Banque du Canada toucheraient durement les Canadiens à la retraite, les familles et les étudiants si elles étaient appliquées.

L'étude suggère d'imposer les pensions de sécurité de la vieillesse pour les retraités dont les revenus se situent entre 30000\$ et 35000\$, une mesure qui permettrait à Ottawa d'économiser environ 740 millions\$ par année.

A l'heure actuelle, ces prestations sont imposées si le revenu atteint entre 50000\$ et 80000\$.

Le document daté du 26 octobre, obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information, prévoit également des «économies substantielles» si Ottawa cesse de se baser uniquement sur les revenus des particuliers pour verser les pensions et pour accorder des exemptions.

Ainsi, une refonte en profondeur

des programmes fédéraux tiendraient compte des revenus du conjoint et de la famille pour déterminer l'admissibilité du citoyen.

«Si l'admissibilité à tous les programmes était établie sur la base du ménage, il serait possible de réaliser des économies importantes», écrit l'économiste Irene Ip, du service de recherche de la banque centrale.

Ce changement pourrait s'avérer difficile, estime l'économiste, en raison du problème de définition de la famille ou du ménage, particulièrement dans le système fiscal canadien, qui calcule l'impôt sur le revenu sur une base individuelle.

L'étude suggère également l'élimination d'autres exemptions d'impôts pour les Canadiens du troisième âge.

Actuellement, les citoyens de 65 ans et plus peuvent déduire 3482\$ de leur revenu imposable, et la première tranche de 1000\$ des pensions de retraite n'est pas imposée.

Contre la fourrure



PHOTO CP

LES MANIFESTANTS contre l'industrie de la fourrure étaient présents hier à Vancouver où se tenaient des ventes aux enchères de peaux d'animaux. Des groupes ont entrepris de manifester ainsi dans plusieurs villes du monde, en se dévêtant et en arborant le slogan «plutôt dévêtus que vêtus de peau».

Signer sa
carte de
don
d'organes...

c'est pour
la vie.

LA FONDATION
DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

DÉCÈS

Valois, Antoine, M.D.

À Montréal suite à une longue maladie, est décédé le 27 janvier, Docteur Antoine Valois à l'âge de 88 ans. Né à St-Hyacinthe, époux de Germaine Vincent, il fit ses études de médecine à l'université de Montréal. Puis il fit une maîtrise en santé publique à l'université John-Hopkins au Maryland. Il œuvra au service de santé de la Ville de Montréal, puis ensuite à titre de directeur du service de santé de la Ville de Westmount. Il fut aussi chargé de cours agrégé et professeur titulaire à l'école de santé publique en même temps qu'il devient chargé de cours d'hygiène à l'université de Montréal. Outre son épouse il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

Exposé aux salons Urgel Bourgie Limitée, 5650 Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu le mardi 1^{er} février à 11h00 en l'église Notre-Dame des Neiges et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne du Cancer ou à l'Institut de cardiologie de Montréal. Heures des visites: lundi de 19 à 22 heures et mardi à partir de 10 heures.

DROGUES... PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux
Québec

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1- Charlot. — Égoïne.
- 2- Appareil ménager (mot composé).
- 3- Position politique. — Saint.
- 4- Fis du vent. — Partie avant d'un navire.
- 5- Possédé. — Anion. — Qui a cessé d'être.
- 6- Dévêtu. — Décroître.
- 7- Quantité de mortier sur une truie. — Ceinture.
- 8- Osselet de l'oreille. — Fils d'Adam.
- 9- Astate. — Ampère-tour. — De nouveau.
- 10- Faire le brave. — Lettre grecque.
- 11- Soumettre. — Neuf.
- 12- Pronom. — Tranquille.

VERTICALEMENT

- 1- Maison religieuse. — Apogée.
- 2- Plate-forme fixée à un mât. — Relatif à l'urètre.
- 3- En état d'ivresse. — Do. — Rocambole. — Proéminente.
- 4- Fleuve de Sibérie. — Mettre au lit.
- 5- Échassier. — Atoll. — Thymus du veau.
- 6- A nous. — Rivière des Alpes du Nord. — Sélénium.
- 7- Charge d'un impôt. — Démentir.
- 8- Hironnelle de mer. — Roseau aromatique.
- 9- Cérum. — Automate.
- 10- Sortie. — Ornement français (1639-1711).
- 11- Etioffe. — Xénon.

Solution de samedi

1. PARAPLECTE 2. URANIUM 3. SPIC 4. TRIANGULAIRE 5. RIF 6. CULTRAIT 7. EVOCABLE 8. LISO 9. FART 10. MORTUOR 11. ANTI-SEMITES 12. OT 13. NUTRE OR 14. OCCITAN RI 15. IMPETRE VATE 16. QUEDERS 17. LITE 18. NEMMA 19. LEX

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATION

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355